

# MONTREAL PLUS



**McDo de la rue Peel: la CSN perd une manche**

Page 2

**L'euro ne fait pas peur aux chasseurs d'aubaines**

Page 3



La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | JEUDI 10 JANVIER 2002

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

## Les propriétaires lancent les hausses de loyer

CHARLES CÔTÉ

**Avant même que la Régie du logement ne publie ses indices annuels, l'Association des propriétaires du Québec (APQ) a lancé hier une invitation à ses membres à hausser ses loyers de 1,5 % à 2,5 %.**

Pour les logements chauffés au mazout, les hausses suggérées sont de 5 % à 7 %. Pour ceux chauffés au gaz, elles sont de 3 % à 4 %.

Ces indications sont publiées alors que la situation des locataires est toujours aussi épineuse, avec la pénurie de logements, et que le pouvoir de négociation des propriétaires est à son plus fort. Dans ce contexte, les augmentations réelles seront peut-être plus élevées.

« Je m'attends cette année à ce que les propriétaires essaient d'augmenter les loyers de façon importante et il faut que les locataires les contestent », dit François Saillant, du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

« On ne vise pas à abuser des locataires, répond Martin Tessier, de l'APQ. On vise une augmentation raisonnable qui permet d'entretenir les immeubles. »

De son côté, la Régie du logement attend la publication de données de Statistique Canada le 22 janvier pour publier ses indices annuels. Ces derniers n'ont pas de caractère obligatoire, mais servent de guide pour les cas où les locataires contestent les augmentations exi-



Photothèque ARMAND TROTTIER, La Presse ©

**L'Association des propriétaires du Québec a lancé hier une invitation à ses membres à hausser ses loyers de 1,5 % à 2,5 %. Pour les logements chauffés au mazout, les hausses suggérées sont de 5 % à 7 %. Pour ceux chauffés au gaz, elles sont de 3 % à 4 %.**

gées par les propriétaires.

Pour les baux se terminant le 30 juin, les avis d'augmentation peuvent être envoyés six mois plus tôt, soit le 1<sup>er</sup> janvier, ce qui fait que bien des locataires ont pu déjà recevoir leur avis sans savoir si l'augmentation proposée s'éloigne de fa-

çon exagérée des indices de la Régie.

Le locataire a un mois pour répondre à l'avis. S'il ne le fait pas, son consentement est présumé. Il peut soit l'accepter, soit signifier qu'il quitte le logement, soit répondre qu'il renouvelle son bail, mais

qu'il conteste l'augmentation.

Une augmentation peut se justifier par exemple par des travaux majeurs, la hausse des taxes municipales ou des frais de chauffage.

Au-delà des augmentations annuelles, cependant, la pénurie du logement continue de teinter les re-

lations entre locataires et propriétaires

« Les propriétaires sont plus rapides que jamais pour demander l'éviction de locataires, parce que le marché leur est extrêmement favorable, souligne M. Saillant. Ils n'ont aucune difficulté à relouer leur logement. »

Toutefois, il qualifie de « voeu pieux » le commentaire de la ministre Louise Harel, responsable de ce dossier, qui pressait en décembre les locataires de payer leur loyer afin d'éviter de se faire évincer. « Comme si c'était une question de bonne volonté! note M. Saillant. L'an dernier, des gens ont loué des logements au-dessus de leurs moyens, à cause justement de la crise du logement. »

Le FRAPRU et l'APQ s'entendent au moins sur une chose: le marché locatif actuel ne favorise pas la mise en chantier de logements.

« Avec les coûts de construction, un 4 1/2 neuf très simple devra être loué à 900 \$, dit M. Tessier. De l'autre côté de la rue, ils sont à 575 \$. Un investisseur ne peut construire dans ces conditions-là. Ses nouveaux logements seront les premiers à se vider si la pénurie se résorbe. »

« C'est un problème épineux, dit M. Saillant. Évidemment, on ne demande pas aux propriétaires de perdre de l'argent, mais les locataires sont de plus en plus pauvres. Les mieux munis sont devenus propriétaires. »

## L'Alliance des professeurs accusée d'outrage au tribunal

**Le juge met l'affaire en délibéré**

CHRISTIANE DESJARDINS

AUCUN CITOYEN ne peut se permettre de défier la cour et l'Alliance des professeurs de Montréal et sept de ses principaux dirigeants doivent être déclarés coupables d'outrage au tribunal, pour la grève illégale des professeurs qui s'est tenue en novembre dernier, a plaidé le procureur de la Commission scolaire de Montréal, Jean-Claude Girard, hier, devant la Cour supérieure. Des peines de 5000 \$ pour l'Alliance et pour chacun des dirigeants mis en cause sont réclamées.

De son côté, l'avocat de l'Alliance, Giuseppe Sciortino, estime que la Couronne veut traiter l'ordonnance du Conseil des services essentiels comme une injonction de la Cour supérieure, alors que sa valeur n'est pas la même et qu'ils n'ont pas le même pouvoir. « Vous ne pouvez condamner les officiers à quelque peine que ce soit. S'il y a une responsabilité, c'est celle de la corporation pour laquelle ils sont officiers », a fait valoir M<sup>e</sup> Sciortino. Le juge Vital Cliche, après avoir entendu les arguments des deux parties, a mis l'affaire en délibéré, et espère rendre sa décision d'ici un mois.

Rappelons que malgré une ordonnance du Conseil des services essentiels rendue le 8 novembre, leur enjoignant de fournir leur prestation normale de travail, les professeurs membres de l'Alliance des professeurs ont entrepris différents moyens de pression, dont une grève de trois jours les 19, 20 et 21 novembre, pour faire valoir leur insatisfaction dans le dossier de l'équité salariale.

## La bataille de la rue Notre-Dame commence

**Le débat public qui s'ouvrira lundi sera l'un des plus durs et des plus corsés que la métropole ait connus**

BRUNO BISSON

LE DÉBAT public qui s'ouvrira lundi autour du projet de modernisation de la rue Notre-Dame à travers trois quartiers résidentiels de l'est de Montréal, sera l'un des plus durs et des plus corsés que la métropole ait connus depuis le projet Archipel, il y a plus de 15 ans.

Cette bataille entre partisans et opposants du projet d'autoroute du ministère des Transports du Québec (MTQ) est en fait déjà commencée. Dès ce matin, les milieux d'affaires de l'est de Montréal se rallieront à une coalition d'organismes communautaires et d'institutions sociales et culturelles des quartiers Hochelaga-Maisonneuve et Centre-Sud pour appuyer le projet gouvernemental, à quelques jours du début des travaux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), qui étudie le projet depuis novembre.

Quelques heures plus tard en début de soirée, une autre coalition formée surtout de jeunes professionnels de diverses disciplines et de quelques groupes en rupture de ban avec d'autres groupes d'Hochelaga et du Centre-Sud, présentera les grandes lignes de son propre projet de modernisation de la rue Notre-Dame, dont les détails seront présentés au BAPE la semaine prochaine.

Le projet de cette coalition baptisée Habitat Montréal est plus modeste que celui du MTQ, qui propose la construction d'une autoroute à six voies encaavée dans une tranchée de huit mètres de profondeur, afin de réduire les inconvénients du trafic (bruit, poussière) sur les secteurs résidentiels voisins. Une grande partie de la tranchée sera recouverte par des aménagements récréatifs et paysagers.

Habitat Montréal soumettra au BAPE une



Photothèque PIERRE McCANN, La Presse ©

**Après deux ans de consultation avec les groupes de tous horizons de l'est de Montréal, le gouvernement du Québec a soumis en août dernier un ambitieux projet qui transformera la rue Notre-Dame en une autoroute à six voies, au coût de 263 millions.**

proposition radicalement différente, soit l'aménagement d'un boulevard urbain de surface, et à seulement quatre voies, ouvert à la fois sur le port de Montréal et sur les quartiers environnants, et permettant la reconstruction de milliers de logements per-

due lors de la construction de l'actuelle rue Notre-Dame, dans les années 60.

De plus, selon ce que *La Presse* a appris, il ne s'agira pas de la seule solution de rechange au projet chéri par le ministre des Transports Guy Chevrette. Un autre groupe *ad hoc*, réuni autour du directeur général du Conseil régional de l'Environnement de Montréal (CREM), l'ex-président de la STCUM et ex-ministre Robert Perreault, devra aussi déposer un projet de réfection de la rue Notre-Dame qui, selon nos sources, adopte une approche diamétralement différente de celle suivie par le ministère des Transports, notamment en ne favorisant pas de communication avec le reste du réseau routier de la métropole.

Rappelons qu'après deux ans de consultation avec les groupes de tous horizons de l'est de Montréal, le gouvernement du Québec a soumis en août dernier un ambitieux projet qui transformera la rue Notre-Dame, l'artère principale la plus rapprochée du fleuve Saint-Laurent, en une autoroute à six voies, au coût de 263 millions.

Ce projet ne fait toutefois pas l'unanimité et le MTQ a connu de sérieuses difficultés à justifier certains de ses choix devant le BAPE, lors de la première partie des audiences de cet organisme neutre chargé d'en faire l'évaluation environnementale, sociale et économique.

En seconde partie de ces audiences, à partir de lundi, le BAPE entendra cette fois les mémoires des groupes, institutions et individus qui voudront se prononcer sur le premier projet d'autoroute à voir le jour, à Montréal, en 25 ans. On estime que les audiences publiques dureront deux semaines. Le rapport final du BAPE est attendu par le ministre de l'Environnement du Québec, André Boisclair, avant le 13 mars prochain.

## DÉCOUVREZ LE GUATEMALA DANS LE CAHIER VACANCES VOYAGE



samedi dans La Presse

MCDONALD'S DE LA RUE PEEL

# Rejet par la commissaire du travail d'une requête de la CSN

CLAUDE-V. MARSOLAIS

LA COMMISSAIRE du travail Louise Côté-Desbiolles vient de rejeter une requête présentée par la CSN le 16 mai 2001 qui tentait de faire reconnaître que le restaurant McDonald's de la rue Peel était géré conjointement par la compagnie à numéro 154205 Canada, dont le principal actionnaire est Michel Marchand, et McDonald's Restaurants of Canada.

La décision de la commissaire du travail a été rendue le 20 décembre dernier, mais elle n'a été connue qu'hier.

L'avocat de la CSN, Edward Kravitz, a toutefois indiqué que la centrale en appellera de cette décision, car il estime que la com-

missaire n'a entendu aucune preuve, se contentant de rédiger sa décision à partir de la constatation des faits. « C'est une question de principe, dit-il. En se basant seulement sur la constatation des faits exposés par les procureurs des parties, c'est comme si la commissaire nous disait à l'avance que nous ne pouvons gagner notre point de vue. »

La requête de la CSN avait été déposée après l'annonce de la fermeture de l'établissement de la rue Peel le 24 avril 2001.

Lors des auditions, les procureurs des Restaurants McDonald's, M<sup>e</sup> Gary Rosen et Danny Kaufner, avaient indiqué que le Syndicat ne pouvait, par l'entremise d'une requête en vertu de l'article 39 du Code du travail

élargir ou modifier, de quelque façon que ce soit, la portée de son accréditation. Ils ont fait valoir qu'au moment du dépôt de la requête en accréditation le 2 août 2000, la CSN connaissait déjà les relations qui existaient entre Michel Marchand et McDonald's Canada et qu'elle n'en a pas tenu compte.

Là-dessus, la commissaire Côté-Desbiolles soutient qu'un commissaire a toujours la possibilité d'actualiser une accréditation afin de rendre compte d'une situation nouvelle. Toutefois, la commissaire estime que seul Michel Marchand avait le statut d'employeur parce que c'est lui qui engageait les employés, payait leur salaire et contrôlait l'exécution de leur travail. « Rien ne permet de

croire qu'un propriétaire d'édifice ou encore un locataire peut devenir employeur du seul fait qu'il se trouve à contrôler, dans une certaine mesure, les lieux où s'effectue le travail. »

La commissaire reconnaît qu'il reste à apprécier les liens entre McDonald's Canada et 154205 Canada inc. et l'implication du premier dans la gestion du restaurant de la rue Peel. Elle ajoute cependant que ces faits sont connus depuis l'enquête du commissaire du travail Michel Denis et que la CSN en souhaitant les étayer davantage visait ni plus ni moins à rouvrir l'enquête du commissaire Denis. « Je n'en ai pas le pouvoir, pas plus que celui de réviser sa décision », conclut-elle en rejetant la requête.

## Le meurtre d'un boulanger pourrait être élucidé

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

UNE ENQUÊTE amorcée après le meurtre d'un boulanger, Marek Mandziuch, le 10 décembre 1997 à Laval, a conduit hier des policiers de cette ville à Saint-Côme, dans Lanaudière, où ils ont appréhendé un homme de 40 ans qui doit être accusé aujourd'hui de meurtre prémédité. Il s'agirait d'un tueur à gages.

La Presse a appris que c'est principalement grâce à une femme qui a vu le présumé assassin lancer une canette de boisson gazeuse ou de bière dans un banc de neige que les enquêteurs de l'escouade des crimes graves ont pu remonter jusqu'à lui.

Après avoir fait prélever les empreintes sur la canette et fait exécuter des expertises balistiques sur une arme à feu trouvée près des lieux du drame, les limiers lavallois ont fait la tournée des connaissances de la victime en plus de rencontrer d'autres personnes. Durant

leur enquête, ils ont réussi à réaliser des tests d'ADN qui seraient compatibles avec les résultats des analyses effectuées sur la canette et sur l'arme. Après de multiples vérifications, ils ont pu remonter jusqu'au suspect. Et hier matin, plusieurs policiers munis d'un mandat de perquisition se sont rendus dans ce village situé au nord de Joliette.

Les policiers espèrent mettre prochainement la main au collet des individus qui ont commandé le meurtre.

La Presse a appris que Marek Mandziuch, 34 ans, aurait été abattu à sa sortie de son domicile à cause d'une dette d'argent. Il aurait reçu des menaces avant le meurtre. Il a été atteint de trois balles alors qu'il quittait tôt le matin son domicile situé rue Médard-Bourgault, dans le quartier Sainte-Rose, pour se rendre à son travail. Il habitait avec sa femme, son jeune enfant et son beau-père. Il avait succombé à ses blessures peu après son arrivée à l'hôpital du Sacré-Coeur.



Photo FRANÇOIS FOURNIER, La Presse ©

## Piquet de grève chez Dynea de Sainte-Thérèse

Les employés de la compagnie Dynea de Sainte-Thérèse, qui fabrique de la résine industrielle et des colles, ont dressé un piquet de grève devant l'usine après que la direction de la société eut décrété un lock-out lundi. La direction a pris ce moyen afin de faire pression sur les 35 employés qui ont rejeté la semaine dernière les offres de la compagnie. Les négociations pour le renouvellement de la convention collective, expirée depuis le 8 septembre, achoppent sur deux points, la caisse de retraite et la sous-traitance.

AFFAIRE DUBREUIL

## Québec perd une autre manche

JEAN GUENETTE  
collaboration spéciale

L'HOMME D'AFFAIRES montréalais Jacques Dubreuil, aux prises avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) depuis 10 ans à cause d'un refus de délivrance de permis d'exploitation d'une usine de poissons en Gaspésie, vient de remporter une autre manche devant les tribunaux contre le gouvernement.

Pour recevoir une compensation financière à la suite de cette décision de l'ex-ministre libéral des Pêcheries André Vallières, M. Dubreuil avait déposé en septembre dernier une poursuite de 14,2 millions contre Québec. Il fournissait en preuve les trois rapports du Protecteur du citoyen du Québec qui lui sont favorables.

Pour contrer la tactique de l'investisseur montréalais spécialisé dans la distribution et la transformation de produits marins, le procureur général du Québec avait demandé à la Cour supérieure, le mois passé, de ne pas tenir compte des rapports du Protecteur du citoyen. Et pour cause, ces rapports dénoncent clairement l'attitude des fonctionnaires du MAPAQ et ceux du gouvernement québécois. Selon Daniel Jacoby, ex-protecteur du citoyen remplacé depuis par Pauline Champoux-Lesage, les fonctionnaires chargés du dossier ont agi « de manière abusive et devraient in-

demniser Jacques Dubreuil ». Les avocats du gouvernement affirment que cette opinion est « basée sur du oui-dire et que ce n'est pas admissible en preuve ».

Le juge Jacques Pronovost, de la Cour supérieure, n'a pas été de cet avis et a rejeté avec dépens la demande des avocats du gouvernement du Québec. Cette nouvelle victoire devant les tribunaux est une autre lueur d'espoir pour M. Dubreuil qui souhaitait créer de l'emploi en Gaspésie dans les années 90 et qui considère avoir suffisamment souffert d'injustice dans ce dossier.

« Nous avons les preuves pour démontrer l'abus de pouvoirs dont j'ai été victime, dit-il. La réaction du juge me donne des munitions et je crois fermement obtenir justice un jour, même si ça peut prendre encore du temps. Après 10 ans de démêlés avec Québec, je ne m'étonne plus des actions du procureur général. Tout le monde s'en lave les mains dans ce dossier. »

Au cabinet du ministre Maxime Arseneau, on a refusé de commenter la décision du juge Pronovost. Une rencontre, l'été dernier, entre les avocats de Jacques Dubreuil et le chef de cabinet du premier ministre Bernard Landry, Claude-H. Roy, n'avait pas plus abouti à une entente à l'amiable que les autres tentatives du courtier en poissons, ce qui a provoqué le dépôt de la poursuite de 14,2 millions.

## eConcordia, une université virtuelle sans diplôme universitaire

MARIE-ANDRÉE AMIOT

ECONCORDIA OFFRE des cours universitaires par Internet, mais au sens de la loi, l'institution d'enseignement n'est pas une université. Confus ? Vous n'êtes pas seul.

eConcordia inaugure aujourd'hui sa première session d'enseignement virtuel. Cent étudiants sont inscrits à un cours de deuxième cycle en génie électrique dans ce nouvel établissement d'enseignement privé affilié à l'Université Concordia.

Malgré le fait que les étudiants suivent un cours offert par un professeur retraité de l'Université Concordia, que l'institution a ses bureaux dans un édifice appartenant à Concordia, que les crédits sont reconnus par Concordia, que les droits de scolarité et la durée de la session sont les mêmes qu'à Concordia et que la première rencontre ait lieu au Hall Building, il ne faut pas confondre eConcordia avec

Concordia : eConcordia, contrairement à son presque homonyme, ne possède pas le statut d'université.

« Notre société est une société par actions fédérales, privée à but lucratif, dont l'unique actionnaire est la fondation de l'Université Concordia, explique le président et directeur général de eConcordia, Andrew McAusland. Toutefois, elle n'est pas une université au sens de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. » eConcordia est donc une société privée proposant des cours à distance qui seront disponibles par Internet.

L'institution a conclu une entente avec Concordia pour offrir quelques cours qui pourront être reconnus par l'Université selon des critères déterminés par elle. Pour le moment toutefois, les étudiants inscrits à eConcordia ne pourront pas obtenir de diplôme universitaire, mais certains cours comme celui cité plus haut recevront une accréditation de l'Université.

## La Cour suprême invalide une loi ontarienne qui empêchait la syndicalisation de travailleurs agricoles

CLAUDE-V. MARSOLAIS

DANS UN jugement rendu le 20 décembre, la Cour suprême, se basant sur la Charte des droits, a invalidé une loi adoptée en 1995 par le gouvernement Harris visant à empêcher des travailleurs agricoles de se syndiquer et de négocier collectivement.

L'affaire remonte à 1994 alors que le gouvernement néo-démocrate de Bob Rae a adopté une loi sur les relations de travail dans l'agriculture qui reconnaissait aux travailleurs agricoles le droit de se syndiquer et de négocier collectivement. Une fois la loi adoptée, l'Union internationale des travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) a fait une demande d'accréditation pour représenter les travailleurs du couvoir Fleming Chicks, établissement à la fine pointe de la technologie où les employés travaillent dans des conditions semblables à celles d'une usine: quarts de travail, emploi à l'année, encadrement disciplinaire, etc.

Or, un an plus tard, le gouvernement Harris décide d'abroger cette loi, ce qui a pour effet d'empêcher toute possibilité d'association puisque la Loi générale des relations de travail en Ontario exclut le secteur agricole.

C'est dans ce cadre que des travailleurs et leur syndicat ont décidé de porter leur cause jusqu'en Cour suprême après avoir été déboutés

en Cour de l'Ontario et en Cour d'appel de cette province.

Examinant la cause à la lumière de la Charte, les juges de la Cour suprême, à l'exception du juge Major, estiment que l'exclusion catégorique des travailleurs agricoles du régime des relations de travail en Ontario n'est pas justifiée « quand aucun effort satisfaisant n'a été fait pour protéger leur droit fondamental de former des associations. L'exclusion est excessive, poursuivent les juges, car elle retire le droit d'association à tous les secteurs de l'agriculture sans distinction. L'argument voulant que l'exclusion ait pour objet la protection de la ferme familiale ne tient pas compte de l'évolution de l'agriculture au Canada vers l'exploitation commerciale et l'agro-industrie... »

Les juges notent que l'histoire a montré et les législateurs canadiens ont reconnu qu'une attitude de retenue de la part du gouvernement dans le domaine des relations de travail expose la plupart des travailleurs non seulement à diverses pratiques déloyales de travail, mais peut aussi engager leur responsabilité juridique en *Common Law* pour coalition ou restriction du commerce.

Bref, la Cour suprême déclare inconstitutionnelle la loi adoptée par le gouvernement Harris ainsi que l'article de la Loi sur les relations de travail de l'Ontario qui exclut les travailleurs de l'agriculture. Le plus haut tribunal ordonne aussi à

la législature ontarienne d'adopter d'ici 18 mois une loi réparatrice qui redonnera aux travailleurs agricoles le plein exercice de leur droit d'association.

L'avocat de la FTQ, Jean-Pierre Néron, signale qu'il s'agit d'une décision majeure, car elle démontre l'importance d'un encadrement législatif du droit d'association par l'État. « Ce jugement est également précieux, car il va obliger notamment le gouvernement fédéral à reconnaître le droit aux facteurs ruraux de se syndiquer », soutient-il.

Le président de la FTQ, Henri Massé, note pour sa part une évolution sensible du droit avec ce jugement. « Auparavant, la Cour suprême reconnaissait le droit d'association, sans plus. Avec ce jugement, le droit de s'associer ou de se former en syndicat et ensuite de négocier deviennent indissociables », dit-il.

À l'Union des producteurs agricoles du Québec, la directrice des communications, Sylvie Marier, soutient que le jugement aura peu d'effet au Québec puisqu'on compte très peu d'exploitations agricoles avec plusieurs employés. « De plus, le Code du travail du Québec encadre le droit d'association et de négociation des travailleurs agricoles. L'article 21 signale que même si les employés de ferme ne sont pas réputés être salariés, ils peuvent se syndiquer s'ils travaillent ordinairement et continuellement sur une exploitation agricole et s'ils sont au moins trois employés. »

## L'avocat Guy Bertrand aidera les jeunes Québécois détenus à La Nouvelle-Orléans

QUÉBEC — L'avocat Guy Bertrand donnera « un coup de pouce » aux deux jeunes Québécois détenus depuis lundi à La Nouvelle-Orléans pour possession d'héroïne.

« C'est épouvantable le calvaire que ces jeunes-là vont devoir endurer », a déclaré hier le célèbre avocat de Québec, qui plaiderait volontiers la cause s'il le pouvait. « Un avocat canadien ne peut pas plaider aux États-Unis, mais il peut servir d'intermédiaire ou de consultant », rappelle-t-il.

M<sup>e</sup> Bertrand tentera de dénicher

un avocat bilingue capable de défendre ce genre de cause avec l'aide de M<sup>e</sup> Jean Ouellet, un avocat originaire de Québec qui pratique le droit civil en Louisiane depuis sept ans. Une fois l'avocat trouvé, les deux hommes mettront tout en oeuvre pour faire sortir les deux jeunes de prison.

Arrêté lundi à La Nouvelle-Orléans, David Fiset, 23 ans, a été accusé le lendemain de possession d'héroïne, d'assaut contre un policier et de délit de fuite. Sa copine, Myriam Gagnon, 21 ans, fait pour

sa part face à une seule accusation de possession d'héroïne.

D'après ce que David a raconté à son frère Dominic, le jeune couple aurait ni plus ni moins été victime d'un complot policier. Selon ce que David a raconté à son frère, c'est au moment où les policiers ont passé les menottes au couple qu'un des policiers aurait déposé un sachet d'héroïne dans la main de la jeune femme. Au service de police de La Nouvelle-Orléans, on réfute entièrement les allégations de complot policier.

## ACTUALITÉS

# Les photos rebutantes sur les paquets de cigarettes ont un effet dissuasif

Vingt-sept pour cent des fumeurs affirment allumer moins souvent à l'intérieur

Presse Canadienne

TORONTO — Les photographies de gencives malades et de poumons noircis par la fumée imprimées sur les paquets de cigarettes découragent l'usage du tabac, révèle un récent sondage.

Au moins 90 % des fumeurs ont remarqué les mises en garde rebutantes apparues sur les paquets il y a environ un an, indique le sondage, commandé par la Société canadienne du cancer.

Les avertissements sur les risques du tabac pour la santé couvrent la moitié supérieure à l'avant et au dos du paquet. Le règlement exige le recours à 16 messages différents, dont des images en couleurs d'un cerveau cancéreux, d'une tumeur au poumon, ainsi que celle d'un bébé endormi pour illustrer les risques de la fumée secondaire.

D'après cette consultation, 44 % des fumeurs ont indiqué que les nouveaux avertissements avaient accru leur volonté de cesser de fumer. Et 21 % ont affirmé avoir décidé de ne pas allumer une cigarette alors qu'ils en avaient envie, à cause de l'effet dissuasif des nouvelles mises en garde.

Rob Cunningham, analyste pour la Société du cancer, qualifie ces résultats de « très encourageants ».

« Nous nous attendions à ce que ces avertissements aient un impact », déclarait-il en entrevue.

Le sondage ne visait pas à déterminer combien de fumeurs sont parvenus à cesser de fumer, mais 27 % ont affirmé que les mises en garde les avaient convaincus de fumer moins à l'intérieur de la maison.

John McDonald, porte-parole de Rothmans, Benson & Hedges, a déclaré ne pas être surpris de la grande notoriété des messages, puisque ceux-ci occupent un espace important et sont en couleurs — une « confiscation flagrante de la marque de commerce », selon lui. Il a mis en doute la méthodologie employée pour ce sondage, affirmant que certaines des questions posées semblaient conçues pour susciter les réponses souhaitées.

Le sondage Environics a été mené auprès de 2031 adultes, dont 633 fumeurs. Dans le cas des 570 fumeurs ayant remarqué les nouvelles mises en garde, les résultats comportent une marge d'erreur n'excédant pas 3,9 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

L'industrie du tabac conteste la réglementation sur le graphisme des paquets de cigarettes, alléguant qu'elle enfreint son droit constitutionnel à la libre expression.



Les avertissements sur les risques du tabac pour la santé couvrent la moitié supérieure à l'avant et au dos du paquet. Le règlement exige le recours à 16 messages différents, dont celui portant sur les risques d'impuissance.

Photos La Presse



Photo AFP

Hier, les consommateurs se bousculaient dans les commerces de Paris.

## Les chasseurs de soldes parisiens font connaissance avec l'euro

Agence France-Presse

PARIS — L'euro et le multiaffichage de prix n'ont pas fait peur aux fanatiques des bonnes affaires venus en foule dans les magasins parisiens hier, au premier jour des soldes : les clients réglèrent pour la plupart en euros mais, pour s'y retrouver, calculaient d'abord en francs.

Dans les rayons bardés de panneaux chiffrés — prix de départ et prix soldés en euros en francs — les chasseurs de soldes de la première heure affichaient leur sérénité.

« Gênée par l'euro ? Pas du tout », affirme Karine, 45 ans, dans un magasin d'un quartier commerçant du centre de Paris. Depuis l'an dernier, la famille s'est agrandie et elle entend bien dépenser plus qu'aux dernières soldes d'hiver.

Vida, 19 ans, euro ou pas, s'est fixé un budget solide de « 1000 francs », sans équivalent euro, et entend bien le dépenser. « Sinon, il n'y aura plus de taille 38. »

Mais tous n'ont de yeux que pour les prix en francs.

« La plupart des clients payent en euros, mais ils sont nombreux à demander la conversion », raconte Valérie Melo, chef de rayon au magasin de vêtements Etam. « L'étiquetage nous a pris deux fois plus de temps que d'habitude », commente Marc Dahan, gérant du magasin de vêtements Antonelle.

Les pourcentages de remise sont le plus souvent affichés sur des panneaux séparés, mais parfois ils disparaissent purement et simplement, comme au Célio de la rue de Rivoli ou au Burton du boulevard Haussmann. « Ce n'est pas toujours évident. Mais dans l'ensemble,

c'est lisible », pense Christiane, une retraitée de 57 ans.

La plupart des clients assurent n'éprouver « aucun problème » de repérage des prix.

Du coup, les consommateurs se bousculent. « C'est comme un samedi, comme pour les soldes de l'an dernier », juge Nagi Dev, directeur adjoint d'un magasin Célio.

Chez Zara, « ça marche très bien. On se croirait un samedi », confie une vendeuse. Plusieurs dizaines de personnes attendent aux caisses.

L'affluence était aussi au rendez-vous dans les boutiques de luxe. Une file d'attente de près de 80 mètres s'était formée en fin de matinée devant Gucci, faubourg Saint-Honoré où sont concentrés de nombreux magasins de luxe. Au N° 32, des clientes étaient venues acheter « un peu d'histoire », chez Yves Saint Laurent, le grand couturier qui vient de faire ses adieux à la mode.

Si la plupart des commerçants insistaient hier sur le grand nombre de paiements par carte de crédit, les consommateurs continuaient toutefois à écarter leurs grosses coupures en francs avec une fréquence très inégale d'un magasin à l'autre.

Il leur reste six semaines de soldes et de circulation du franc pour le faire.

Le secrétaire d'État au Commerce, François Patriat, venu visiter les deux plus importants grands magasins de Paris, Galeries Lafayette et Printemps, hier matin, a estimé de son côté que « les soldes constituent la troisième et dernière phase de l'euro », puisqu'ils s'achèveront le jour même de la disparition légale du franc le 17 février prochain.

## Après la vache folle, le mouton fou ?

Agence France-Presse

PARIS — Le nombre de morts humaines dues à l'ESB (encéphalopathie bovine spongiforme, surnommée maladie de la vache folle) risque d'être beaucoup plus élevé si la maladie s'est transmise aux moutons par l'intermédiaire de farines animales, selon des spécialistes britanniques.

Les auteurs de l'étude, paraissant aujourd'hui dans la revue britannique *Nature*, partent de l'hypothèse, non prouvée, que la maladie s'est effectivement transmise aux moutons, comme pour les vaches, par l'intermédiaire de farines animales.

Neil Ferguson et ses collègues de l'Imperial College à Londres admettent que leur fourchette d'estimations reste large en raison d'un certain nombre d'inconnues, portant notamment sur la durée d'incubation.

Entre 2001 et 2080, le nombre de

morts en Grande-Bretagne, liés à la seule consommation de produits bovins contaminés par l'ESB pourrait se situer entre 50 et 50 000, et au maximum à 100 000, selon ces estimations.

En revanche, avec l'exposition cumulée au boeuf et au mouton contaminés par l'ESB, ce chiffre atteindrait 150 000 décès, selon le scénario le plus pessimiste.

Des restrictions sur les produits ovins entrant dans la chaîne alimentaire pourraient réduire ce risque de 90 %, selon les auteurs.

Depuis plus de deux siècles, la tremblante, maladie similaire mais distincte de l'ESB, sévit parmi les moutons de certains pays comme la Grande-Bretagne, sans qu'aucun cas de transmission à l'homme n'ait été jusqu'alors signalé. La crainte est que des diagnostics de tremblante ne recouvrent en fait des cas d'ESB passés inaperçus.

Les expériences en laboratoire

ont déjà montré que faire avaler un demi-gramme de cervelle de vache folle au mouton suffisait à le contaminer.

Une recherche britannique lancée pour vérifier si l'ESB n'avait pas infiltré les troupeaux de moutons, s'est soldée l'an dernier par un lamentable fiasco : les cervelles analysées provenaient de vaches et non de moutons...

L'infection du mouton poserait un sérieux problème, car elle est plus étendue dans l'organisme de cet animal que chez la vache, où elle est circonscrite essentiellement au niveau du système nerveux central et de l'intestin, selon des spécialistes.

La Grande-Bretagne a recensé 113 cas du nouveau variant, certains ou probables ; la France, cinq ; l'Irlande, un. Les auteurs préconisent de larges études pour déterminer la réelle extension de ces agents transmissibles (BSE et tremblante) dans le cheptel ovin, BSE et tremblante.

## Vers une protection accrue des aliments aux États-Unis

Agence France-Presse

WASHINGTON — Face aux risques d'empoisonnement alimentaire par des groupes terroristes, les États-Unis ont rendu publique hier une série de recommandations pour alerter agriculteurs, industriels, détaillants et restaurateurs.

Ces recommandations de l'administration chargée du contrôle des produits alimentaires et pharmaceutiques (FDA), qui n'ont pas de caractère contraignant, s'adressent à chaque maillon de la chaîne alimentaire. Elles ont été décidées « à la suite des tragédies du 11 septembre 2001 et de l'examen qui s'en est suivi de la sécurité de la chaîne alimentaire », a précisé la FDA dans un avis au journal officiel.

Il s'agit d'identifier les genres de mesures préventives que les opérateurs peuvent mettre en oeuvre afin de réduire le risque que les produits alimentaires de leur ressort soient empoisonnés ou qu'ils soient l'objet d'actes criminels ou terroristes.

Les recommandations, qui s'adressent tant au secteur agro-alimentaire américain qu'aux importateurs, préconisent par exemple une étude approfondie de la personnalité et du passé des employés, avec une attention particulière portée à des activités pouvant être jugées suspectes, ou encore des accès limités aux installations de stockage et de transport.

« C'est une réponse directe aux événements du 11 septembre », a déclaré un porte-parole de la FDA sous couvert de l'anonymat.

« Il n'y a eu aucune menace spécifique contre l'approvisionnement alimentaire dont nous soyons informés, mais c'est certainement un secteur potentiel qui pourrait être menacé et il est logique d'être prudent », a-t-il ajouté.

Selon le porte-parole, l'industrie alimentaire ne peut pas être contrainte à respecter ces recommandations, mais l'agence espère une large coopération.

Les entreprises devraient notamment être incitées à les suivre du fait que, le cas échéant, elles devraient être dédouanées de toute responsabilité ou accusation de négligence en cas de problème de sécurité.

« Si une entreprise met correctement en oeuvre ces recommandations, ce serait difficile pour la FDA de prendre des mesures » à son encontre, a indiqué le porte-parole.

Les recommandations couvrent un large éventail de questions, du maintien des mesures de sécurité sur la qualité de l'air et de l'eau aux restrictions d'accès aux ordinateurs, en passant par un contrôle strict de l'accès aux aliments dans les présentoirs ouverts des lieux de restauration rapide ou des supermarchés.

Elles ont reçu un premier accueil favorable dans le secteur agro-alimentaire.

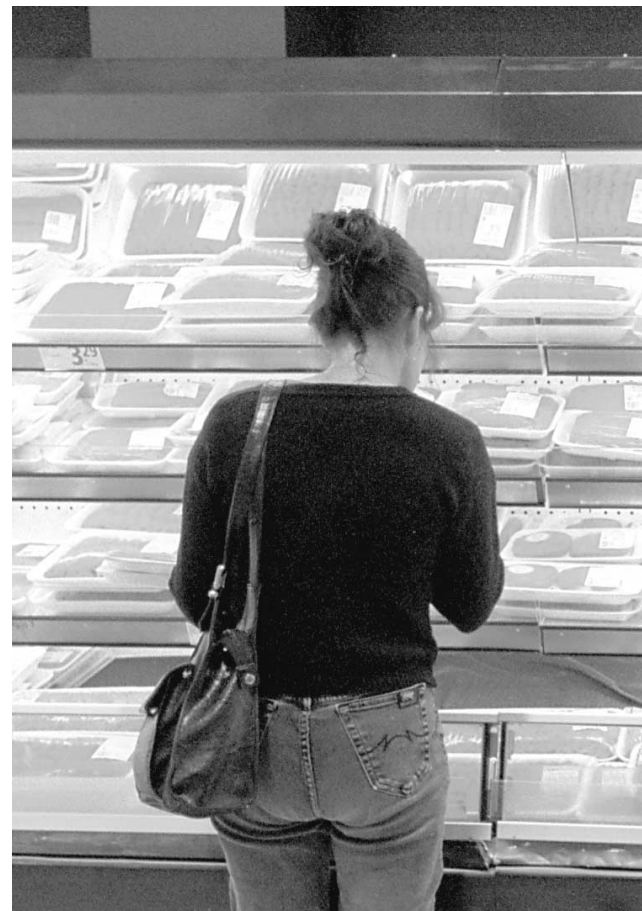


Photo PC

Les recommandations de la FDA concernent notamment le maintien des mesures de sécurité sur la qualité de l'air et de l'eau, les restrictions d'accès aux ordinateurs, et un contrôle strict de l'accès aux aliments dans les présentoirs ouverts des supermarchés.

Rhona Applebaum, de l'Association nationale des opérateurs alimentaires (National Food Processors Association), les a jugées « à la fois globales et souples, permettant aux entreprises opérant au sein de notre système d'approvisionnement alimentaire très divers et complexe de déterminer comment les appliquer au mieux à leur propres opérations ».

« Les recommandations de la FDA vont renforcer les barrières contre les menaces potentielles pesant sur la sécurité de l'approvisionnement alimentaire des États-Unis », a estimé M<sup>me</sup> Applebaum.

La Presse

LES PEALES ANNONCES 90 AVENUE

DÈS 8 HEURES!

COMMENT NOUS JOINDRE

Heures d'ouverture: lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30

Par téléphone: (514) 987-8363

Par télécopieur: (514) 848-6287

Adresse postale: Les petites annonces 7, rue Saint-Jacques Montréal, Québec H2Y 1K9

petitesannonces@lapresse.ca

Communiquiez les renseignements suivants lors de votre réservation par télécopieur, courriel ou par la poste:

- Nom complet, adresse et numéro de téléphone pour la facturation
Rubrique, texte et dates de parution
Personne à joindre pour vérification
Numéro de téléphone pour vous joindre en semaine entre 8 h et 17 h 30, si différent de celui de la facturation

Avis Nos annonceurs sont priés de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution.

La Presse se réserve le droit de publier, d'annuler ou de classer correctement toute annonce sous la rubrique appropriée.

Offres d'emploi: Tous les postes sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

100 IMMOBILIER

ACHAT - VENTE - ÉCHANGE

Table listing real estate services and prices: Visites libres, Île de Montréal, Centre-ville, Vieux-Montréal, Laval, Rive-Nord, etc.

LOCATION

Table listing rental services and prices: Île de Montréal, Centre-ville, Laval, Rive-Nord, etc.

Garages

Table listing garage services: On demande à louer, On demande à partager, Sous-location, etc.

Construction

Table listing construction services: rénovation, décoration, Marchandises diverses, etc.

conciergerie

Table listing concierge services: Services domestiques, Musiciens, artistes, etc.

600 LOISIRS ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Table listing leisure and vehicle services: Sports, plein air, Séjours, excursions, Équipements récréatifs, etc.

400 SERVICES PERSONNELS

Table listing personal services: Souhaits, événements, Avis de recherche, Compagnes, compagnons, etc.

300 OFFRES D'EMPLOI

Table listing job offers: Offres d'emploi (encadrées seulement), Programmes de formation, Postes cadres, etc.

200 MARCHANDISES ET SERVICES

Table listing merchandise and services: Audiovisuel, photographie, Instruments de musique, etc.

700 AFFAIRES

Table listing business services: Site Internet, Occasions d'affaires, Franchises, etc.

800 AVIS

Table listing notices: Avis légaux, Avis divers, Avis de dissolution, etc.

500 VÉHICULES AUTOMOBILES

Table listing vehicles: Machinerie diverse, véhicules lourds, Camions, 4 x 4, fourgonnettes, etc.

900 DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

Table listing death notices, prayers, and condolences: Remerciements, Condoléances, Prières, etc.

100 IMMOBILIER

101 ÎLE DE MONTRÉAL

ABSOLUMENT À CONSIDÉRER Rosemont, triplex 1X5 1/2, 2X3 1/2, s/sol, garage, grande cour. Rue très paisible, 180 000 \$.

103 VIEUX-MONTRÉAL

BORD DE L'EAU, ensolleilé, vue, 2 ch., bois, a/c, garage, L.I.B.R.E., 530 000 \$.

105 LAVAL RIVE-NORD

L.D.R., bung. tout brique, 3 ch., s/bains luxueux, s/d'eau avec double, foyer, thermo, 6 électros (cuisine stainless), 575 000 \$.

106 RIVE-SUD

BOUCHERVILLE, maison de prestige 4 ch., secteur de choix, occ. imm. 1222 De Caen, 295 000 \$.

107 BANLIEUE OUEST

D.D.O., nouveau West Park, idéal emplacement. Magnifique cote, 4 + 1, S-sol fini. Grande terrasse, 3 1/2 s/bains, 3 puits lumière. Prix intéressant, 349 000 \$.

109 ESTRIE, CANTONS DE L'EST

GRANBY maison brique, 1995, clé en main, 3 ch., 2 s/bains, verrière, plusieurs extra inclus. 250 000 \$.

112 BORD DE L'EAU

MTL, R.D.P., cott. 9 pces, 4 ch., rénové en 93, garage 2 places. Très belle vue. Navigable. 399 000 \$.

115 CONDOMINIUMS, COPROPRIÉTÉS

AGHUNTS, 4 1/2, a/c, cuisine complète, s/bains rénovés, garage, 514-778-7478.

116 MAISON DE CAMPAGNE, DOMAINES

A PLESSISVILLE, 1 maison, 1 chalet, terrain 200X300, 10 min. péage de ski et lac J. Joseph, 65 000 \$.

120 PROPRIÉTÉS DOMAINEES

ACHÈTERAIS 6 à 30 LOGS. PAIERAIS COMPTANT PARTICULIER. 514-592-2303

122 TERRAINS RESIDENTIELS

BOUCHERVILLE, terrains 30 000 pi car, à 100 000 pi car, desservis par aqueduc et égout sanitaires.

123 PRÊTS HYPOTHÉCAIRES/RESIDENTIELS

Al 1ère, 2e balance, vente Notaire Laberge jur. soir (514) 729-4332

131 ÎLE DE MONTRÉAL

NOUVEAU-BORDEAUX R-de-ch., 7 1/2, immense électros, chauffage, eau chaude libre, 1600\$, Imm. Triangle ctr 514-781-8940

132 À LOUER CENTRE-VILLE

LE CHATEL CENTRE-VILLE coin Guy de Maisonneuve 1 mois gratuit Quantité limitée 2 1/2 - 3 1/2 Poêle-frigo Tout inclus Secteur recherché Près U. Concordia et métro Guy (514) 931-8821 R132

133 LAVAL, RIVE-NORD

DOMAINE BELLERIVE Au bord de la rivière des Prairies, à Laval, 1 1/2, 3 1/2, a/c, piscine, sécurité 24h, dépanneur, clinique médicale + autres services. Club social. Navette autobus privée métro et centre d'achats. (450) 686-2280

136 LONGUEUIL, RIVE-SUD

LONGUEUIL, 6 1/2 sur 2 étages garage, 895 \$ non chauffé, 2 s/bains, 450 \$ par mois. (450) 677-4694

137 BANLIEUE OUEST

PIERREFONDS, près de l'eau, 3+1 ch., s/d fini, foyer, garage. Disponible 1er fév 1 200 \$/mois, 514-421-1007

138 À LOUER BANLIEUE EST

REPENTIGNY, beau 4 1/2 style condo, insonorisé, libre en février, 600 \$ par mois. 450-470-1363; 514-594-5057

139 À LOUER LAURENTIDES LANAUDIÈRE

TREMBLANT, condo de luxe sur pente, couche 8, foyer, jacuzzi sem/mois, 819-425-8809

141 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

À 419-527-8697 Port de Québec, brique, s/bain privée, miro-croches, frigo, 195\$/semaine.

143 HORS FRONTIÈRES

BARBADA, Sunset Crest, jolie villa 2 ch., a/c, 3 s/bains, près services, plage, 450-491-5850

147 CHALETS À LOUER

15 min de St-Sauveur, 3 ch., poêle à bois, raquette, ski fond, bain, motoneige. Arrives 18 h : 450-226-5310

156 APPARTEMENTS MEUBLES

APP., hôtel, quartier latin, 1 1/2, 2 1/2, tout incl., à partir de 1320 \$/mois, 514-226-5215

182 COMMERCES À LOUER

ATELIER d'ébénisterie, 305 pi.ca., machines + bureau. Du Parc/Beaubien, 514-495-4040

186 BUREAUX À LOUER

LOCAL et petit bureau Beaubien, près Plaza et métro face SAQ, (514) 272-5282

188 MAGASINS À LOUER

N.D.G. et VILLERAY 850 x 2000 car, 450-621-2799, page 514-719-7179

147 CHALETS À LOUER

A L'ESTEREL, maison, près lac 3 ch., golf, tennis, ski grand terrain, anné, 450-563-1503.

147 CHALETS À LOUER

A STE-AGATHE, style condo métro 1 ch., foyer, fiacre de montagne, tout incl. 819-326-0609

147 CHALETS À LOUER

A SUTTON, choix de chalets, 2 s/bains, piscine, jacuzzi, sauna, 450-538-3736

147 CHALETS À LOUER

CHALET tout équipé, foyer, sem. libre, Miro, Pour petite famille. Immevobx ctr. 514-912-1112 - 819-327-3058

147 CHALETS À LOUER

CHARLEVOIX, avec foyer, ski, special janvier, 419-435-3810, www.charlevoix.net/chalets

147 CHALETS À LOUER

MAGNIFIQUE maison centre-ville, près centre-ville Magog; 2 s/bains, piscine, jacuzzi, sauna, week-end; 819-847-2744

147 CHALETS À LOUER

MT-TREMBLANT à 12 min, luxueux 2 ch. 514-238-7848

147 CHALETS À LOUER

MT-TREMBLANT condo au Manoir belle grande chambre, 4 pers, beau site privé, pentes de ski. 1-866-487-7400 (anglais)

147 CHALETS À LOUER

ST-CÔME, cottage luxueux, foyer, poêle, piscine, jacuzzi, équipé, face lac, tout privé, près ski, au mois 2200 \$, saison 6000 \$, 450-678-5693

147 CHALETS À LOUER

ST-JOVITE, bord de lac, plage, 2 s/bains, piscine, jacuzzi, sauna, 450-678-5693

147 CHALETS À LOUER

ST-JOVITE 15 chalets, foyer, ski, motoneige, 819-688-2809, www.chaletsstjovite.qc.ca

147 CHALETS À LOUER

ST-SAUVEUR, luxueux, 4 ch., salle de cinéma, bain turquois, 2 s/bains, piscine, jacuzzi, sauna, 450-678-5693

147 CHALETS À LOUER

STE-ADELE, bord lac Rond, tout près ski Chantrelle, 3 ch., 15 jan., tout incl. 5100 \$, 514-744-3269, 819-327-3327

147 CHALETS À LOUER

TREMBLANT (20 min.), sem. équipé, sem. couple non fumeur, 687-2057, www.vymro.com

148 CHAMBRES, PENSIONS

CHAMBRE meublée avec cuisine, toilette, Sherbrooke, métro Préfontaine, entrée privée, idéal pour étudiants. Non-fumeur. 325 \$/mois, 514-322-3327

148 CHAMBRES, PENSIONS

MÉTRO SAUVÉ, près métro, 2 ch., 2 s/bains, 1200 \$/mois, 514-381-9870

148 CHAMBRES, PENSIONS

OUTREMENT, paisible, près U de M, 25 \$/jour ou 600 \$/mois, 514-272-5329

148 CHAMBRES, PENSIONS

PLATEAU, grande ch., idéal stagiaire, agent de bord, université, 400 \$, 514-527-0072

147 CHALETS À LOUER

ST-BRUNO, chambre dans somptueuse maison, 500\$/mois tout compris, 514-396-5088

147 CHALETS À LOUER

VILLE ST-LAURENT, métro du Collège, ch. dans 5 1/2 boistranc. Séneux, 514-407-7986

153 ON DEMANDE À LOUER

AIMERAIS louer logement 4 1/2, rez-de-chaussée avec cour. Mars/Métro, 514-890-6272.

153 ON DEMANDE À LOUER

CONDO Sarasota et St-Petersburg, 2 sem., fin av. ou début mai, couple non fumeur. 819-569-5433

153 ON DEMANDE À LOUER

PERSONNE sérieuse cherche 3/2 ou 4 1/2, dans C.D.N. ou centre-ville, Urgent 514-771-2004

155 SOUS LOCATION

CENTRE VILLE, 4 1/2, Dr Penfield, 2 ch., 2 s/bains, piscine, sauna, dépanneur, métro. 1400\$/mois, 514-830-9200

156 APPARTEMENTS MEUBLÉS

1 1/2 - 850 \$ et plus; aussi 3 1/2 1200\$ et plus; au mois et plus; TOUT INCLUS, 514-993-5075

156 APPARTEMENTS MEUBLÉS

A PAS de la Bourde, super condo 3 1/2, 4 ch., meublés, équipé, sem, mois, 850 \$ à 1350 \$, 514-941-6039.

156 APPARTEMENTS MEUBLÉS

A LOUER CENTRE-VILLE Luxueux 3 ch., 4 1/2, meublés, confort-long terme, 514-937-4249

Petites annonces cybepresse.ca

LOCAL et petit bureau Beaubien, près Plaza et métro face SAQ, (514) 272-5282

LOCAL et petit bureau Beaubien, près Plaza et métro face SAQ, (514) 272-5282

LOFT très clair, sur canal Lachine, entièrement fini, clé en main, prises réseau, téléphone et système d'alarme disponibles. Idéal pour société de technologie ou de design artistique. 1546-667-5045, poste 205

1300 - 42 000 pi.ca., bureaux et/ou entrepôts. Les prix les plus bas du marché. Les frm. A.I.Z. ctr, 514-735-4644

N.D.G. et VILLERAY 850 x 2000 car, 450-621-2799, page 514-719-7179

PLATEAU, Rachel / St-Hubert, 1000 pi car., libre immédiatement et 180-286-1900, 10 car. Bas prix. Tél. 514-394-9433

ACHETONS LIVRES Service à domicile 514-973-8246

LIBRAIRE D'EXPERIENCE achète, livre, CD, DVD, Gang nouveau voir d'achat. 514-914-2142

ACHETE appareils photo et acc. Leica, Hasselblad, Nikon et autres. 514-888-5351

AMPLI vocal Crate, 2 caisses, 6 entrées, état neuf, valeur 1200\$ pour 800\$ 514-484-8873

BASS Dean et ampli Fender 200 \$, avec courroie, étui, tuner, support, 1200 \$ neufs, 1200 \$ négs., 514-769-3432

OTARI-MTR-90-27-24 pistes analogue 450-449-6052

PLUS DE 90 AVEC GARANTIE APPAREMENT 1150 \$ DROIT 9450 \$ A QUELQUE BOUTILLIER MUSIQUE (514)-722-8741

LIQUIDATION... D'ORDINATEUR Notebook, Mac, PC, Pentium, Portable, Powermac, Montréal. Le plus gros centre à MTL 123COMPUTE 514-855-9550.

... IN FOCUS CARREFOUR : PRIX SPÉCIAL SUR : ORDINATEURS 8642 rue St-Étienne - 381-4044

NOTEBOOK, écrans, imprimantes laser, usagés, INTERLOGIC 514-341-9918

LIQUIDATION... D'ORDINATEUR Notebook, Mac, PC, Pentium, Portable, Powermac, Montréal. Le plus gros centre à MTL 123COMPUTE 514-855-9550.

... IN FOCUS CARREFOUR : PRIX SPÉCIAL SUR : ORDINATEURS 8642 rue St-Étienne - 381-4044

NOTEBOOK, écrans, imprimantes laser, usagés, INTERLOGIC 514-341-9918

LIQUIDATION... D'ORDINATEUR Notebook, Mac, PC, Pentium, Portable, Powermac, Montréal. Le plus gros centre à MTL 123COMPUTE 514-855-9550.

... IN FOCUS CARREFOUR : PRIX SPÉCIAL SUR : ORDINATEURS 8642 rue St-Étienne - 381-4044

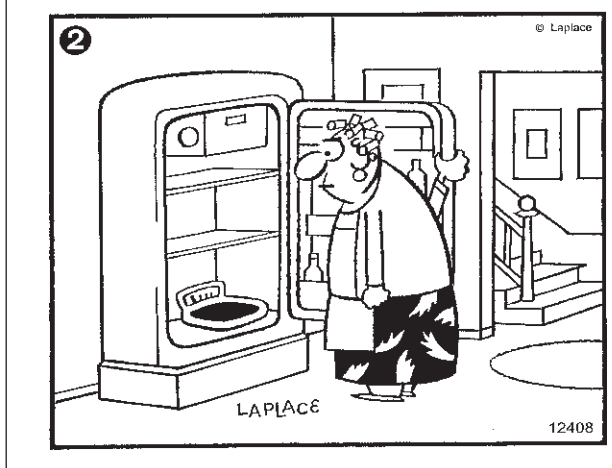
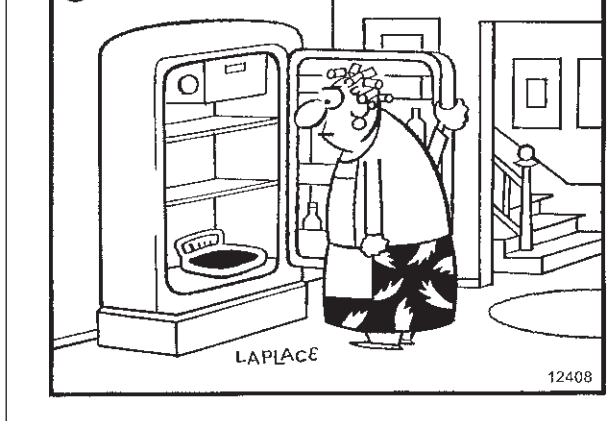
NOTEBOOK, écrans, imprimantes laser, usagés, INTERLOGIC 514-341-9918

LIQUIDATION... D'ORDINATEUR Notebook, Mac, PC, Pentium, Portable, Powermac, Montréal. Le plus gros centre à MTL 123COMPUTE 514-855-9550.

... IN FOCUS CARREFOUR : PRIX SPÉCIAL SUR : ORDINATEURS 8642 rue St-Étienne - 381-4044

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



VOIR SOLUTION À LA FIN DES PETITES ANNONCES



# TRANSPORTS ET VÉHICULES AUTOMOBILES 500

**550 AUTOMOBILES**  
**VOLVO**  
 SALLE DE MONTRE INTÉRIEURE

01, S80, cuir mags toit 33 900 \$  
 01, S80, 2.9 10 996km 42 900 \$  
 01, S80, 2.9 13 290km 42 900 \$  
 01, S40, cuir, mags, toit, 12 532km  
 00, S70-SE vent 19 909km 29 900 \$  
 00, S70-SE bleu 25 336km 32 900 \$  
 00, S70-SE gris argent 32 900 \$  
 00, S80-16 grs 1 proprio 288hp  
 99, S80-16 noir/noir 34 900 \$  
 99, V70 automatique, cuir mags 63 813km  
 99, V70T5-SE 5 vit. très rare  
 99, S70 GLT, 190HP, équipée  
 99, S70, 5 vit. cuir, mags, 54 251km  
 98, V70, automatique, cuir, mags, 64 686km  
 98, S70 aut. cuir mags 23 900 \$

**550 AUTOMOBILES**  
**VOLVO**  
 POINTE-CLAIRE

2.9% à 5.9%  
 Financement d'occasions  
 Modèles 2000 et 2001

01, S60A bleu 35 900 \$  
 01, V70 T5 bleu 15 000km  
 01, V70A moon dust, toit  
 01, V70, 2.4A, toit, Touring  
 00, S70, SE, 29 900 \$  
 Grand choix en inventaire  
 99, S70 marin équipé 55 000 \$  
 99, S70 argent équipé 25 500 \$  
 99, S70noir/taupe, cuir, CD  
 99, S70, 5 vit. équipé, 22 500 \$  
 99, S70 GLT main, 26 900 \$  
 99, V70 aut. argent, 26 400 \$  
 99, V70, 5 vit. argent, 24 900 \$  
 98, V70 R AWD, tout équipé  
 98, V70 SE noir tout équipé  
 98, S70 GLT noir, 21 900 \$  
 97, 850 turbo, noir, aut.

# LOISIRS ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS 600

**605 SPORTS, PLEIN AIR**

SALON DE L'ARME  
 Dim. 13 janv. Organisé par  
 L.A.C.A.B.C. Détails sam.

**SUITE**  
 des petites annonces  
 pour les rubriques  
 » PROPOSITIONS D'AFFAIRES  
 et »AVIS en page  
**D2**

Spécial: financement à partir de 2.9% sur modèles 2000 et 2001 en inventaire  
**UPTOWN VOLVO**  
 (514) 737-4321  
 www.uptownvolvo.com

(514) 630-3666  
 Visionnez notre inventaire  
 volvopointeclair.com

# VOTRE HOROSCOPE

**♑ CAPRICORNE DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER**  
 En matière de santé, si vous ressentez de l'anxiété, du repos, des tisanes, un film drôle changerait la donne. Il y aura des entrées et des sorties d'argent, mais vous gèrerez vos affaires de la meilleure façon. Côté coeur, tâchez de ne pas trop penser !

**♋ VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER**  
 Vous aurez l'impression que vos rapports avec les autres sont un peu compliqués. Il est probable qu'un moment de tranquillité vous soit salutaire. Si vous êtes au travail, vous serez par ailleurs d'une efficacité hors du commun.

**♊ POISSONS DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS**  
 Esprit analytique et capacité de comprendre les enjeux auxquels vous faites face. C'est à travers vos relations que vous trouverez ce que vous cherchez. Trouvez vos alliés.

**♈ BÉLIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL**  
 Dans les jours qui viennent, vous ressentirez cet équilibre que vous recherchez souvent sans le trouver. On pourrait vous donner des informations et des conseils utiles. Les amitiés prendront une place prépondérante durant les prochains jours.

**♉ TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI**  
 Il est possible que vous ayez tendance à vous plaindre. Prenez du recul et vous verrez que vous n'êtes pas en mauvaise posture. Côté coeur, vous voudriez peut-être que l'on s'occupe davantage de vous : demandez, on ne sait jamais !

**♊ GÉMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN**  
 Vous aurez tendance à ne pas croire les propos de vos proches ou encore à vous dénigrer vous-même. Ayez en tête que c'est passer et accordez-vous un moment de détente, vous retrouverez votre quiétude.

**♋ CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET**  
 Dans votre vie sentimentale, vous ne voudrez pas que l'on s'ingère dans vos affaires. Que ce soit au travail ou à la maison, vous aurez peut-être à rattraper le temps perdu et à terminer quelque chose que vous aviez laissé en plan.

**♌ LION DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT**  
 Les résultats que vous attendez viendront sous peu et les efforts que vous avez faits ne passeront pas inaperçus. Cela dit, il vous faudra mettre les bouchées doubles dans un projet pour lequel vous avez pris du retard.

**♍ VIERGE DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE**  
 Vous pourriez être attiré par un nouveau passe-temps ou un nouveau sport. Votre bonne humeur fera plaisir à voir. Par ailleurs, vous conserverez un petit fond de sérieux. Une chance est présente du côté des acquisitions.

**♎ BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE**  
 Les conversations seront nombreuses, elles vous permettront d'évoluer vers plus de bonheur. Vous serez en pleine forme intellectuelle. Il y a un air de voyage dans votre ciel. Rien de compliqué en vue.

**♏ SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE**  
 En forme et de bonne humeur, vous pourriez passer la journée à parler de tout et de rien avec des amis. Vous profiterez de cette journée en répondant à votre correspondance ou en faisant tout autre activité liée à la parole. Vous recevrez des nouvelles inattendues.

**♐ SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE**  
 Un peu plus pointilleux que d'habitude, vous voudrez tout faire en un temps. Votre vie sociale entrera dans une zone d'ombre durant les jours qui suivent. La lune vous rendra rêveur.

# RÉPONSES À VOS QUESTIONS

**Q** Je suis née à Montréal le 7 avril 1935 à 8h. Je viens de prendre ma retraite et je veux savoir si elle sera dorée. Et l'amour et la santé?

**R** Vous avez le Soleil dans le signe du Bélier et votre ascendant dans celui des Gémeaux. Avec cette combinaison c'est la rapidité, l'élan, la vitesse qui vous caractérise autant sur le plan de l'énergie mentale que physique. Curieuse de tout, vous foncez impétueusement, que ce soit dans vos désirs ou dans vos réalisations. Touche-à-tout, très ingénieuse et habile, vous avez une grande rapidité d'exécution. L'impatience devient fébrile chez vous dans la routine. Vous êtes aussi dotée d'une extraordinaire facilité d'expression, véritable magicienne du verbe combinée à un sens de l'humour certain. En amour, vous fûtes la banalité et l'ennui, vous avez besoin constamment d'être stimulée. Vous voudriez vivre tous les amours à la fois. Vos engagements seront simultanés et vous ferez des volte-face inattendues. Vous serez tout particulièrement attirée par les personnes ayant l'ascendant dans le signe du Sagittaire, le Soleil dans les Gémeaux ou la Lune dans le Bélier. Avec Jupiter dans votre maison II, vous aurez surtout tendance à être une idéaliste en l'an 2002 et considèrerez parfois (mais oui!) les richesses matérielles comme dégradantes. Parfois au contraire, en raison de votre peur de manquer de tout, vous vous mettez tout d'un coup à économiser comme pour acquérir plus de pouvoir et d'argent avec le temps. Vous ne serez pas très stable dans votre schème de pensée à ce niveau pendant cette période. Cela aura quelques influences au sein d'une relation amoureuse particulière et vous aurez de la difficulté à la maintenir au-dessus des flots. Saturne en maison XII vous soutient dans vos efforts de développement personnel et si vous désirez réellement avoir un nouvel amour dans votre vie, vous le trouverez. Vous aurez également l'occasion de considérer tout ce que vous avez accompli ces dernières années et prendrez les actions nécessaires pour ne rien laisser d'inachevé derrière vous. Toutefois ne soyez pas trop sévère avec vous mais plutôt constructive. Uranus en transit dans votre dixième maison met l'accent sur l'agitation, sur les transformations qui vous permettront d'avoir le sentiment que vous êtes à votre vraie place. Les choses iront vite à partir du moment où vous prendrez une décision concernant certains aspects de votre avenir que vous retardiez. Cette nouvelle orientation de votre vie durera sept ans.

Pour obtenir une réponse à vos questions, faites parvenir vos coordonnées (jour, année, heure et lieu de naissance) à l'adresse suivante: Courrier astrologique, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

# ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

- RÉPONSES**
- 1) Arrière de la chevelure de la femme.
  - 2) Revers de sa manche droite indiqué.
  - 3) Sa jupe moins large sous le tablier.
  - 4) Un motif en moins sur le haut de la jupe.
  - 5) Intérieur du frigo incomplet sous le freezer.
  - 6) Casier plus court au milieu de la porte du frigo.
  - 7) Plinthe du mur complétée au pied de la porte.
  - 8) Troisième marche d'escalier incomplète.

# Ne soyez pas trop impulsif

**ANDRÉ TRUDELLE LE BRIDGE**  
 atrudell@lapresse.ca

Ne sachant de quelle façon gager sa main, Sud demande les As après avoir trouvé un fit à Pi avec son partenaire. Sur la réponse positive de deux As, il n'hésite pas à demander le grand chelem à Pi. Ouest entame de la Dame de K. Comment jouez-vous ?

Donneur: Nord  
 Vulnérabilité: Est-Ouest

NORD			
♥ V 6 5 3			
♠ A 7 6 5			
♦ A 5			
♣ D 2			
OUEST		EST	
♠ 8 7	♥ aucun	♠ aucun	♥ V 10 9 4
♦ aucun	♠ D 10 8 7	♦ R 9 6 4 3 2	
♣ 9 8 7 6 4 3	♣ R V 10		
SUD			
♠ A R D 10 9 4 2			
♥ R 8 3 2			
♦ aucun			
♣ A 5			

Les enchères:  

NORD	EST	SUD	OUEST
1 Co	passé	2 Pi	passé
3 Pi	passé	4 SA	passé
5 Co	passé	7 Pi	tous passent

 Entame: Dame de K

Infographie La Presse

Sur l'As de K, la main fermée se défait d'un petit Tr encombrant. Deux tours d'atout permettent de purger Ouest de ses deux Pi. Petit Co vers le mort. Ouest ne fournit pas et le déclarant n'a aucun moyen d'empêcher Est de faire chuter le contrat grâce à ses quatre Co Valet-10-9-4.

Sud a mal jugé la situation. Il peut couper le premier tour de K, cueillir les atouts adverses et jouer Co vers le mort. Ouest ne fournit pas. Sur l'As de K, le déclarant peut alors se défaire d'un petit Co, encaisser Roi et Dame de Co, petit Co coupé, retour au mort par l'atout et sur le cinquième Co affranchi, Sud peut défausser son 5 de Tr pour la réussite du contrat. Le déclarant trop impulsif constatera souvent, mais trop tard, qu'il a fort mal jugé la situation.

**CAMP EMERGO**

**DÉS PARENTS AIDENT DES PARENTS!**  
 Camp Emergo pour personnes autistes, inc.  
 2300, boul. René-Lévesque Ouest  
 Montréal (Québec) H3H 2R5  
 (514) 931-2882  
 Donnez généreusement.

**E.A.D.A. ENFANTS ADULTES**

**TU AS VÉCU DANS UNE FAMILLE DYSFONCTIONNELLE OU ALCOOLIQUE ?**

(514) 729-7185

**E.A.D.A. ENFANTS ADULTES**

**TU AS VÉCU DANS UNE FAMILLE DYSFONCTIONNELLE OU ALCOOLIQUE ?**

(514) 729-7185

# DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS 900

**INDEX DES DÉCÈS**

**BARD, L'Honorable juge Samuel**

**BEAUCHAMP, Gérard**  
 Gatineau

**BONOMO, Jack**  
 Montréal

**CAPLETTE (Goulet), Alice**  
 Montréal

**CHERHAL, Germaine**  
 St-Bruno

**CÔTÉ, Royal**  
 LaSalle

**DENIS, Jean-Paul**  
 Montréal

**FILION-BERTHIAUME, Claire**  
 Baie St-Paul

**FINN Eileen Ruby (Mc Avoy)**  
 Laval

**FORTIER, Jean, O.M.I.**

**FRAPPIER, M. Claude**  
 St-Damien de Brandon

**HILAL, Albert Sami**  
 Laval

**LACHANCE, Carl**  
 Hallandale, Floride, É.-U.

**LALONDE, Albert**  
 Très St-Rédempteur

**LAVALLEE, Laurent**  
 Montréal

**LECLERC (Lemieux), Yvette**  
 Verdun

**LEDOUX, Myrelle**  
 Greenfield Park

**MAILLETTE-Frêchette, Gilberte**

**MAILLETTE GAGNÉ, Gilberte**  
 Montréal

**MASSIE, Emmanuel**  
 Notre-Dame de l'Île Perrot

**MÉNARD, Maurice**  
 Laval

**MURPHY, Myron**  
 Montréal

**NORMAND, Ludovic**  
 St-Hubert

**OUELLETTE (Thibert), Dorothée**  
 Laval

**PAUZÉ, Françoise**  
 Outremont

**PRÉVOST, René**  
 Verdun

**RODIER, Françoise**  
 Montréal

**TREMBLAY, F. Irénée, capucin**

**TRUDEAU, Marguerite**  
 Montréal

**DÉCÈS**

**BARD, L'Honorable juge Samuel**  
 Le juge Samuel Bard est décédé le mercredi 9 janvier 2002; il était dans sa 89e année. Il était l'époux chéri de Brauna Lax, le père attentionné de Perry (Richard) et de Joel (Betsy), le papi chéri d'Emilie et de Zandy. Ses soeurs Gladys et Anita ainsi que son frère Morris sont décédés avant lui. Il était le cher beau-frère de Ruth et Maxwell Katkin, de Jackie et Harry Ein, ainsi que de Sophie et Max Robinson. Sincères remerciements à la personne qui avait soin de lui, Eli Exaltation. Un service funèbre sera célébré chez: **Paperman et Fils**  
 3888, Jean-Talon Ouest, Montréal le vendredi 11 janvier, à 14 h, inhumation dans la section du temple Emmanuel du cimetière Eternal Gardens, à Beaconsfield. Shiva privée.

**PRIÈRES**

**MERCI MON DIEU**  
 Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. C.D.M.

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M. C.

**Ensemble pour gagner.**

**Vaincre la dystrophie musculaire, une lutte à finir.**

Des milliers de Canadiens doivent chaque jour combattre les effets progressifs de la dystrophie musculaire. Ces gens comptent sur les pompiers pour les aider à lutter contre la dystrophie musculaire et contre 40 autres maladies neuromusculaires. Lorsque les pompiers vous demandent de donner, rappelez-vous de tous ces Canadiens atteints de maladies neuromusculaires et soyez généreux.

**Aussi longtemps qu'il le faudra, nous serons là.**

1 800 567-ACDM  
 Association Canadienne de la Dystrophie Musculaire

# AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

**SAQ**

**APPEL D'OFFRES**

**Numéro de dossier: SP-1107**  
**Projet: Semi-remorques**

Des soumissions pour fournir et livrer vingt-huit (28) semi-remorques seront reçues au plus tard à 11 h (heure locale), le 21 janvier 2002 par la Société des alcools du Québec (SAQ).

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes :

**Siège social** 905, avenue De Lorimier  
 Montréal (Québec) – H2K 3V9

**Centre de distribution de Montréal** 2021, rue Des Futaillies  
 Montréal (Québec) – H1N 3M7

**Centre de distribution de Québec** 2900, rue Einstein  
 Sainte-Foy (Québec) – G1X 4B3

Un versement non remboursable de vingt-cinq dollars (25\$) est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la SAQ et ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner. La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

**Administration de pilotage des Laurentides Canada** / **Laurentian Pilotage Authority Canada**

**PILOTAGE MARITIME** / **MARITIME PILOTAGE**

L'Administration de pilotage des Laurentides entretient la possibilité de recruter pour avril 2002 un ou des apprentis pilotes qui pourront être appelés, après un stage d'études, de formation et d'examen, à exercer la profession de pilote maritime sur le Saint-Laurent dans les circonscriptions n° 1 (région Montréal / Québec) et n° 2 (région Québec / Les Escoumins). L'étude des candidatures est conditionnelle aux besoins en main-d'oeuvre de pilotage pour les prochaines années.

Tout candidat doit, comme condition préalable :

- être citoyen canadien ou posséder le statut de résident permanent conformément à la Loi sur l'immigration;
- être détenteur d'un diplôme décerné par l'Institut maritime du Québec ou d'un diplôme équivalent approuvé par l'Administration;
- être détenteur d'un certificat ON-1 ou d'un certificat équivalent.

Les candidats seront évalués au mérite selon leurs qualifications, leurs connaissances et leur expérience, et seuls les noms des candidats les plus méritants seront retenus.

Les personnes intéressées doivent s'adresser à l'Administration de pilotage des Laurentides, 715, Square Victoria, 6e étage, Montréal (Québec) H2Y 2H7, pour information, documentation et candidature.

Des candidatures distinctes devront être soumises pour chaque circonscription.

Toute demande devra être parvenue à l'Administration avant le 22 février 2002.

The Laurentian Pilotage Authority is considering the possibility of recruiting for April 2002 apprentice pilots who, after a period of studies, training and examinations, could become marine pilots on the St. Lawrence River in Districts no. 1 (area of Montreal / Quebec) and no. 2 (area of Quebec / Les Escoumins). Candidacies will be considered according to pilotage requirements for the coming years.

The prerequisites are:

- to be a Canadian citizen or a permanent resident as per the Immigration Act;
- to hold a diploma awarded by the Institut maritime du Québec or an equivalent diploma approved by the Authority;
- to hold a ON-1 certificate or an equivalent certificate.

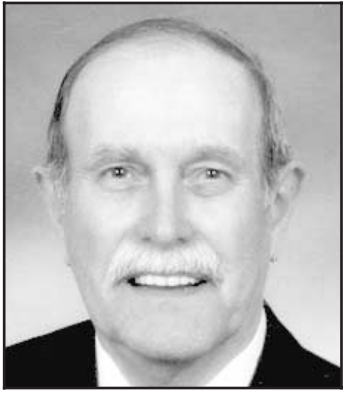
Candidates will be evaluated on the basis of their qualifications, knowledge and experience; the most qualified candidates will be offered the position in the order of merit.

Interested persons should write to the Laurentian Pilotage Authority, 715 Victoria Square, 6th floor, Montreal, Quebec H2Y 2H7, for information, documentation and application.

Separate applications are required for each District.

Applications received after February 22, 2002, will not be considered.

**DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS**  
**900**



**BEAUCHAMP, Gérard**

La famille Beauchamp à le regret de vous faire part du décès de M. Gérard Beauchamp. De Gatineau est décédé le lundi 7 janvier 2002, à l'âge de 75 ans. Il était l'époux bien-aimé de Agathe Mercier (aurait célébré leur 50e anniversaire de mariage le 4 février 2002). Il était le fils de feu Anatole Beauchamp et de feu Lydia Touchette. Outre son épouse, il laisse ses enfants bien-aimés: Michel-Louis de Terrebonne et Louise de Gatineau. Il fut précédé par 1 fille, Hélène ainsi que par 1 fils, Pierre. Il était le grand-père de 2 petites-filles qu'il chérissait: Mariko et Naïla Legault-Beauchamp. Le cher frère de Sylvio f.i.c. de La Prairie, Jacqueline (feu Philippe Séguin) de Montréal, Vianney (Carmen Tremblay), Lucie (Georges Tremblay), tous d'Orléans et Denise (Ronald Beaulieu) de Gatineau. Il fut précédé également par 3 frères: Aurélien (Jeannine Quévillon) de Gatineau, Rodrigue et Denis et par 1 sœur, Agathe. Il laisse 1 belle-sœur, Eliane Mercier (feu Richard Gravel). Il fut précédé par son beau-frère, Lionel Mercier (feu Ida Villeneuve) ainsi que par sa belle-sœur, Diana Mercier (feu Victor Dupry). Il laisse 1 tante, Anita Beauchamp-Lepage de Mascouche ainsi que plusieurs neveux, nièces et ses nombreux amis.

Il était membre des Chevaliers de Colomb depuis 56 ans, membre du conseil 10114 de Ste-Rose de Lima, Gatineau, membre Fondateur de l'Association récréative de Templeton et membre du Club de l'âge d'or de Ste-Rose de Lima.

Un merci spécial au personnel du 6e étage Sud du CHVO Pavillon de Gatineau et au personnel du CLSC Le Moulin pour les soins exceptionnels prodigués à M. Beauchamp ainsi qu'un merci spécial à toutes les personnes qui ont offert leur aide à la famille.

Un service religieux aura lieu le samedi 12 janvier 2002 à 10 h, en l'église Ste-Rose de Lima, Gatineau. Heures de visites à la:

**Maison funéraire A. Gauvreau & Fils**  
750, Maloney Est, Gatineau  
samedi matin à compter de 8 h. Pour ceux qui le désire, des dons à l'Association pulmonaire du Québec, 800, boul. de Maisonneuve Est, bureau 800, Montréal, Qc, H2L 9Z9 ou à l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, 40, rue Ruskin, Ottawa, Ontario, K1J 4W7, seraient grandement appréciés. Pour de plus amples renseignements, veuillez composer (819) 663-2468.

**FILION-BERTHIAUME, Claire**  
De Baie St-Paul, le 8 janvier 2002, est décédée subitement à l'âge de 76 ans, Mme Claire Berthiaume, épouse de feu Gabriel Filion. Elle laisse dans le deuil ses trois enfants: Pierre (Line Trudel), Suzanne (Michel Bourdages) et Louise (Yves Lewis), ses trois petits-enfants: Pierre-Antoine, Émilie et Sandrine ainsi que parents et amis. Les funérailles auront lieu le samedi 12 janvier 2002 à 13 h 30, en l'église St-Alphonse d'Yvoillite située au 560 Crémazie Est à Montréal.

**FINN Eileen Ruby (Mc Avoy)**  
1925-2002  
À Laval, le 9 janvier 2002, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Eileen Ruby Mc Avoy, épouse de feu Harold Finn. Elle laisse dans le deuil son fils Gary (Ava Birbal), ses petits-fils Matthew et Jeremy, son frère John, son beau-frère, ses belles-sœurs ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille accueillera parents et amis(es) au:  
**Complexe funéraire Magnus Poirier inc.**  
222, boul. des Laurentides, Laval  
Les funérailles auront lieu le samedi 12 janvier à 11 h en l'église Holy Name of Jesus, et de là, inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures des visites: jeudi de 19 à 22 h, vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi à compter de 9 h.

**FORTIER, Jean, O.M.I.**  
1925-2001  
À Richelieu, le mardi 8 janvier 2002, à l'âge de 76 ans et 2 mois, est décédé le Père Jean Fortier, fils de feu Stanislas Fortier et de feu Hélène Desparois. Il est né à Montréal, le 14 novembre 1925. Après ses études classiques au Collège de Montréal et au Collège Sainte-Marie, il entre au Noviciat des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, à Saint-Laurent, Manitoba, en 1946. Il poursuit des études en philosophie et en théologie au Scolastic de Lebrét, Sask. Il est ordonné prêtre à Ville LaSalle, le 12 juin 1952. De 1953 à 1994, il est professeur au Collège et Faculté Saint-Jean, à Edmonton, Alberta avec quelques interruptions pour parfaire ses études en latin, en grec et en Écriture sainte. En 1998, il reçoit son obédience pour la Maison de l'Assomption, à Ottawa, où il résidera jusqu'à sa mort. Il laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, ses sœurs Thérèse (Dr Olivier Gendron), de Berthierville et Claire (feu Hubert Ricard), de Montréal, ses quatre tantes, ses cousines, cousins et de nombreux parents et amis. La dépouille mortelle sera exposée:  
**Édifice Notre-Dame**  
460, Première Rue  
Richelieu, Québec  
Tél.: (450) 658-8761; Téléc.: (450) 658-7951  
Les heures des visites: le vendredi 11 janvier à partir de 14 heures et une rencontre de prière aura lieu au même endroit à 19 h 30. Les funérailles auront lieu en l'Édifice Notre-Dame, le samedi 12 janvier 2002 à 14 heures. Direction funéraire:  
**Yvon Desnoyers & Fils**  
20, rue des Carrières, Chamblly



**LACHANCE, Carl**

À Hallandale, Floride, accidentellement, le 2 janvier 2002, à l'âge de 30 ans, est décédé monsieur Carl Lachance, fils de monsieur Jean-Claude Lachance et de dame Pauline Savard. Il demeurait à Saint-Nicolas. La famille recevra les condoléances à la:  
**Coopérative funéraire du Plateau**  
693, Nérée-Tremblay  
Québec (Ste-Foy)

le mercredi 9 janvier de 19 à 22 h et le jeudi 10 janvier de 11 h 30 à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le jeudi 10 janvier 2002 à 14 h en l'église Sainte-Ursule, 3290, Armand-Hamelin Québec (Ste-Foy) et de là au mausolée François-de-Laval du cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, frères et sœurs: Claude (Hari-Mara), Louise (Clyve), Mireille (Pierre), Nancy (Hugo), Marc (Hélène); ses neveux: Maxime (Ruby), Charles-Olivier, Guillaume, Anthony; sa grand-mère: Simone Garneau Lachance; ses oncles: Raymond Savard, Bernard Savard, Réal Savard, ainsi que ses cousins: Rémy Savard, Richard Savard et de nombreux ami(e)s. Votre témoignage de sympathie peut se traduire par un don à Opération Enfant Soleil, C.P. 8300, Québec, QC, G1N 8Z5, formulaires disponibles au salon. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative funéraire du Plateau 693, Nérée-Tremblay Québec (Ste-Foy), QC, G1N 4R8  
**Renseignements: 418-688-2411**  
**Télécopieur: 418-688-2414**  
**Courriel: cfp@videotron.net**

**LALONDE, Albert**  
1927-2002  
À Trés St-Rédempteur, le 8 janvier 2002, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Albert Lalonde, époux de feu Jeannine Ranger. Il laisse dans le deuil ses enfants, Micheline Lalonde, Colette Lalonde (Daniel Dion); ses petits-enfants: Sylvain, Claude, Véronique Dion et Geneviève Dion, ses belles-sœurs: Joséphine Ranger Lalonde, Hortance Séguin; ainsi que ses neveux et nièces. Exposé à la résidence funéraire:  
**F. Aubry & Fils inc.**  
52, St-Jean Baptiste, Rigaud  
Les funérailles auront lieu le vendredi 11 janvier 2002, à 10 h 30, en l'église de Trés St-Rédempteur. Heures des visites: jeudi de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, vendredi dès 8 h 30. Des dons à la Fondation québécoise du cancer ou des fleurs seraient appréciés.

**BONOMO, Jack**  
1924-2002  
À Montréal, le 9 janvier 2002, à l'âge de 77 ans, est décédé Jack Bonomo, époux de Jeannette Hardy. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Marie Vitullo), Jean, Richard (Lori Clough) et Pierre; ses petits-enfants: Vincent, Léo et Bruno, ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au:  
**Complexe funéraire St-François d'Assise Urgel Bourgie**  
6700, rue Beaubien Est, Montréal  
**www.urgelbourgje.com**  
La liturgie aura lieu le samedi 12 janvier 2002, à 12 h 30, en la chapelle du complexe et de là au cimetière Repos St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi dès 9 h 30.

**CAPLETTE (Goulet), Alice**  
1916-2001  
À Montréal, le 9 janvier 2002, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Alice Goulet, épouse de feu Lucien Caplette. Elle laisse dans le deuil ses deux sœurs: Blanche (Raoul Roy), Jacqueline (Laurent Patenaude), beaux-frères, belles-sœurs ainsi que plusieurs autres parents et amis. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation du cancer de l'hôpital Royal Victoria département Ross seraient appréciés. La famille recevra les condoléances au:  
**Complexe funéraire St-François d'Assise Urgel Bourgie**  
6700, Beaubien Est, Montréal  
Les funérailles auront lieu le samedi 12 janvier à 14 heures en l'église St-Benoît (Fleury coin Tanguay). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi à compter de 11 h.

**CHERHAL (Tourangeau), Germaine**  
1907-2002  
À St-Bruno, le 8 janvier 2002, à l'âge de 94 ans, est décédée Germaine (Tourangeau) Cherhal. Elle laisse dans le deuil son fils Germain (Micheline Morissette), ses petits-enfants: Caroline, Sébastien, Dominique, Isabelle, Nathalie, Lyne et Stéphanie. La famille recevra les condoléances au:  
**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
3955, Côte-de-Liesse (angle Ste-Croix)  
Ville St-Laurent  
**www.urgelbourgje.com**  
Les funérailles auront lieu le samedi 12 janvier à 10 h, en l'église St-Donat, 6805, de Marseille et de là au cimetière Repos St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: jeudi de 19 à 22 h, vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

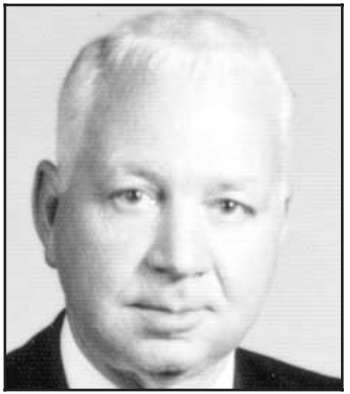
**CÔTÉ, Royal (Ronald)**  
1919-2002  
À LaSalle, le 7 janvier 2002, à l'âge de 82 ans, est décédé Royal Côté, époux de Fernande Venne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jacques (Nicole Boissy) et Daniel (Brigitte Ponton), ses petits-enfants Stéphanie, Nathalie et Mathilde, son frère et ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis(es). La famille recevra les condoléances en présence des cendres à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur, 7675 rue Edouard, LaSalle, le samedi 12 janvier à compter de 10 heures. La messe aura lieu à 11 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Société d'Alzheimer de Montréal seraient appréciés. Nous tenons à remercier le personnel du C.A. LaSalle pour leurs bons soins et dévouement.  
**Direction Alfred Dallaire inc.**

**DENIS, Jean-Paul**  
1918-2002  
À Montréal, le 4 janvier 2002, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Jean-Paul Denis, époux de feu Claire Smith. Il laisse dans le deuil ses enfants Michelle, Pierre (Diane), Jacques, Johanne (Alain), ses petits-enfants François, Marie-Pascale, Philippe et Catherine. Il laisse également ses frères, ses sœurs, belles-sœurs, beaux-frères, neveux, nièces, parents et amis. La famille accueillera parents et amis en la chapelle du mausolée, édifice à l'arrière du:  
**Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.**  
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval  
le samedi 12 janvier 2002 à 14 h suivi d'une réunion de prières à 16 h. La famille tient à remercier le personnel de la Résidence Paul Lizotte pour toutes ces années d'attention et de soins prodigués à son père.



**FRAPPIER, M. Claude**  
1935-2002

À son domicile, le 9 janvier 2002, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Claude Frappier, époux de Fleurette Baril, demeurant à St-Damien de Brandon. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Diane (Claude Lussier), son petit-fils Félix, ses frères et sœurs: Suzanne (Germain Rondeau), Guy (Madeleine Dufresne), Gilles (Cécile Grandchamp), Marthe, Colette, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, autres parents et amis(es). La famille accueillera parents et amis(es) au:  
**Centre funéraire Michel Léveillé inc.**  
124, rue St-Gabriel, Ville St-Gabriel  
samedi, jour des funérailles, à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le samedi 12 janvier à 14 h en l'église de St-Damien. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Direction funéraire:  
**Michel Léveillé**



**HILAL, Albert Sami**  
1925-2002

À Laval, le 7 janvier 2002, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Albert Sami Hilal, époux de Vera Ivief. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Joseph (Jocelyne Presley), Sonia (René Partick), Yola (Christos Karalás), Samy (Fabiola Khoury), Lina (Sami Fakhoury), sa belle-fille Lamice Cholak, ses petits-enfants, ses frères: Edouard, Basile et Henri ainsi que de nombreux parents et amis au Canada, au Liban et en Syrie. La famille recevra les condoléances au:  
**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
3517, boul. Lévesque Ouest  
Chomedey, Laval  
Les funérailles auront lieu le samedi 12 janvier à 13 h en l'église Notre-Dame-des-Anges, et de là au cimetière Jardins Urgel Bourgie Laval. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation canadienne des maladies du rein seraient appréciés. Heures des visites: vendredi à compter de 14 h et de 19 à 22 h, samedi à 11 h.



**LAVALLÉE, Laurent**  
1937-2002

À Montréal, le 3 janvier 2002, à l'âge de 64 ans, est décédé Laurent Lavallée, époux de Dolores Carrière. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Chantal (Alain Laroche) et Benoit (Sylvie Laporte), ses petits-enfants: Daphné, Christophe, Francis et Roxanne, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances au:  
**Complexe funéraire St-François d'Assise Urgel Bourgie**  
6700, rue Beaubien Est, Montréal  
**www.urgelbourgje.com**  
Les funérailles auront lieu le 12 janvier 2002 à 11 h, en l'église St-Fabien, 6455 rue de Renty. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi dès 9 h.

**LECLERC (Lemieux), Yvette**  
1911-2002  
À Verdun, le 8 janvier 2002, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Yvette Lemieux, épouse de feu Roméo Leclerc. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Lise (feu Jean Voizard), Monique (Jean-Pierre Vaillancourt) et Mario, sa sœur Simonne Vaillancourt, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, ainsi que de nombreux parents et amis. Exposée à:  
**La Maison Darche**  
7679, boul. Taschereau, Brossard  
info@maisondarche.com  
Les funérailles auront lieu le vendredi 11 janvier 2002 à 14 h, en l'église La Nativité de La Prairie, 155, ch. St-Jean, LaPrairie et de là au cimetière paroissial. Heures de visite: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi dès 12 h.

**LEDOUX, Myrelle**  
1944-2002  
À Greenfield Park, le 8 janvier 2002, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Myrelle Ledoux. Elle laisse dans le deuil sa mère Claire Durivage Ledoux (feu Omer Ledoux), ses enfants: Rodrigue (Geneviève), Stéphanie, ses sœurs: Michèle (Denis Houle), Johanne, Carole, son petits-fils, Charles, parents et amis. Les funérailles auront lieu le samedi 12 janvier 2002 à 14 h, en l'église St-Romuald de Farnham. Heures des visites: vendredi 11 janvier 2002 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi dès 10 h. Direction:  
**Centre funéraire D.L. Inc.**  
1250, St-Paul Nord, Farnham



**MAILLETTE - FRÉCHETTE, Gilberte**  
1907-2002

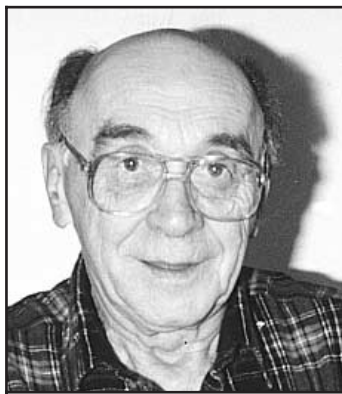
À la Résidence Paul-Lizotte, le 8 janvier 2002, à l'âge de 95 ans, est décédée madame Gilberte Fréchette, épouse de feu Rolland Maillette. Elle laisse dans le deuil ses enfants Réjean (Lucie Légaré), Hectorette (Paul-Émile Charbonneau), Sylviane (Fernand St-André), Gisèle (Yvon St-Cyr), Collette, Ghislaine, Céline c.n.d., Jean-C. (Monique Lacroix), Yvan (Rolande Lemire) et Michelle (Jacques Lafontaine), de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux, nièces et plusieurs amis. Elle sera exposée au:  
**Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.**  
2159, boul. St-Martin Est  
Duvernay, Ville de Laval  
le vendredi 11 janvier 2002 de 15 à 22 h et le samedi 12 janvier à partir de 9 h. Suivi des funérailles en l'église La Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie, 1847, boul. Gouin Est, Montréal, à 11 h. De là à l'inhumation au cimetière Ste-Rose-de-Lima, Ste-Rose, Laval. Sincères remerciements à tout le personnel de la Résidence Paul-Lizotte pour la qualité des soins prodigués à notre mère.

**MAILLETTE GAGNÉ, Gilberte**  
1918-2002  
À Montréal, le 6 janvier 2002, à l'âge de 83 ans, est décédée Gilberte Gagné, épouse en premières noces de feu Camille David et en secondes noces de feu Adélie Maillette. Elle laisse dans le deuil son fils Normand David (Monique Amyot), son petit-fils Jocelyn David (Geneviève Reed), ses enfants par alliance Gilles Maillette et Lillie Maillette (Roger Bourbeau) ainsi que ses petits-enfants de même que quelques parents et de nombreux amis. La famille recevra les condoléances au:  
**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
1415, rue Fleury Est, Montréal  
**www.urgelbourgje.com**  
Les funérailles auront lieu le vendredi 11 janvier, à 10 h, en l'église Saint-Paul-de-la-Croix et de là au cimetière Repos Saint-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: jeudi de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures.



**MASSIE, Emmanuel**  
1924-2002

À Notre-Dame de l'Île Perrot, le 7 janvier 2002, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Emmanuel Massie, époux de feu Jeannine Hébert. Il laisse sa conjointe Reine Léger, ses enfants: Micheline (Gilles Beaugrand), Gilles (Ginette Bélar), Pierre, Michel (Carole Ménard), Danièle (Mathieu Vanasse), ses treize petits-enfants, ses beaux-enfants: Diane, Claire, Lorraine, Guy, ainsi que son frère André, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et de nombreux amis. Votre sympathie pour la famille peut se témoigner par un don à la Fondation du Centre hospitalier Notre-Dame-de-la-Merci. La famille recevra les condoléances au:  
**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
9145, ch. Chamblly, St-Hubert  
**www.urgelbourgje.com**  
Les funérailles auront lieu le samedi 12 janvier 2002 à 11 h, en l'église St-Bruno et de là au cimetière Jardin Urgel Bourgie Rivest. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: jeudi 19 à 22 h, vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi dès 9 h.



**MÉNARD, Maurice**

À Ste-Dorothée, Laval, le 4 janvier 2002, à l'âge de 85 ans, est décédé monsieur Maurice Ménard, retraité du Ministère des Postes, époux en secondes noces de madame Andrée Audette et en premières noces de feu madame Françoise Hébert. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jacques (Colette Sillis), Denis, Robert (Marie-Claude Laoste), Sylvie (Denis Robichaud) et Louise (Gilles Simard), ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, son frère Robert (Marthe), ses sœurs Laurence et Suzel, sa belle-sœur Carmen, neveux et nièces, parents et ami(e)s. Exposé au:  
**Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.**  
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval  
le vendredi 11 janvier de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et samedi à compter de 9 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 12 janvier à 11 h en l'église Ste-Dorothée, 655, rue Principale, Ste-Dorothée.

**MURPHY, Myron**  
À Montréal, le 8 janvier 2002, à l'âge de 82 ans, est décédé Myron Anthony Murphy. Il laisse dans le deuil son épouse Edith Johansen, ses enfants: Margaret (Serge Y. Plette) et Christina (Dan Minado), ses petits et arrière-petits-enfants, Martine, Stéphane, Méliissa, Matthieu et Émilie, son frère Harold, ses belles-sœurs: Ruby et Frances Grobb, Agnes Julien, Thelma et Helen Murphy et son beau-frère Robert Johansen ainsi que les autres membres de sa famille et ses amis. Exposé à la:  
**Résidence funéraire Kane & Fetterly**  
5301, boul. Décarie (angle Isabella)  
le jeudi de 15 à 17 h et de 19 à 21 h. Une messe funéraire sera célébrée à l'église St-Ignatius de Loyola, 4455, Broadway Ouest, le vendredi 11 janvier à 10 h. Des dons au Palliative Home Care Service de l'hôpital Mont Sinai, seraient appréciés. Les condoléances peuvent être reçues au:  
**www.kanefetterly.qc.ca**

**NORMAND, Ludovic**  
1928-2002  
De St-Hubert, le 9 janvier 2002, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Ludovic Normand, époux de Madeleine Charbonneau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses deux filles Sylvie Marion (Daniel Paulhus) et Nathalie Marion Normand (Michel Rivard), ses petits-enfants Maxime, Myriam, Roxane, Catherine, Alexandre et Ariane, sa sœur Monique et son frère Gérard; son beau-frère et ses belles-sœurs; autres parents et amis. Exposé à  
**La Maison Darche**  
6500, boul. Cousineau, St-Hubert  
info@maisondarche.com  
Les funérailles seront célébrées le samedi 12 janvier, à 11 h, en l'église Immaculée-Conception, 5405, Hémar, St-Hubert. Heures de visites: vendredi de 19 à 22 h et samedi dès 9 h. Un don à la Société Alzheimer serait apprécié.

**QUELLETTE (Thibert), Dorothée**  
1923-2002  
À Laval, le 9 janvier 2002, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Dorothée Thibert, épouse de feu Laurent Quellette. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Diane, Denyse (Louis Verreault), Alain (Evelyn Jones), Louise (Normand Boudreau), René et Serge (Hilda Levesque), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces, parents et amis. Selon sa volonté, elle ne sera pas exposée. Un service religieux aura lieu à une date ultérieure.  
**Direction Alfred Dallaire, Laval**

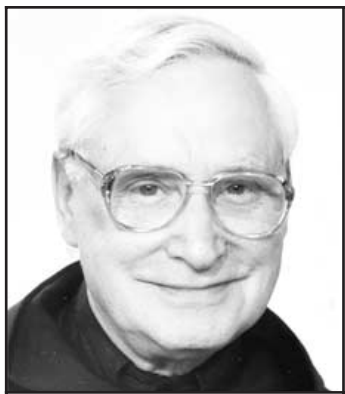


**PAUZÉ, Françoise, née Mackay**  
1921-2002

À Outremont, le 6 janvier 2002, à l'âge de 80 ans, est décédée Françoise Mackay Pauzé, épouse de Jean Pauzé. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Brigitte Bourque), Louise (Pierre Ladouceur), ses chers petits-enfants: Alexandra et Mathieu, ses frères André (Pauline) et Jean (Annamagréth), ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Pauzé, Françoise, Marie, Paul, André et Rita, ses filleules Michèle, Brigitte et Marie-Claude. Fanchette est décédée sereinement chez elle, entourée de ses enfants. Elle est partie confiante et heureuse d'aller retrouver Jean et Suzanne. La famille recevra les condoléances au:  
**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
1255, rue Beaumont  
**www.urgelbourgje.com**  
Les funérailles auront lieu le vendredi 11 janvier, à 10 h, en l'église St-Germain d'Outremont et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et vendredi dès 9 h.

**PRÉVOST, René**  
1933-2002  
À l'hôpital de Verdun, le 8 janvier 2002, à l'âge de 68 ans, est décédé M. René Prévost, époux de Réjeanne Langevin. Outre son épouse, il laisse son fils Yves (Christiane Babin), sa sœur Rollande, son frère Claude (Gisèle Morin), son beau-frère Roger Langevin (Lucille Vinet), ses neveux, nièces, parents et amis. Une réunion de prières en présence des cendres aura lieu le samedi 12 janvier, à 15 h, à la chapelle du:  
**Complexe Angrignon**  
Alfred Dallaire inc.  
7200 boul. Newman, LaSalle  
Visites dès 14 h. Compensez l'envoi de fleurs, par des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal.

**RODIER, Françoise**  
21-08-1919 - 08-01-2002  
À Montréal, le 8 janvier 2002, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Françoise Rodier. Elle laisse dans le deuil ses sœurs Thérèse Rodier (Jean Boutet), Lucille Rodier (Marcel Soucy) et sa belle-sœur Françoise Hardy (feu Elie Rodier) ainsi que ses nièces Geneviève Boutet (François Béland), Eliane Rodier, son neveu René Boutet et parents et ami(e)s. Elle sera exposée au:  
**Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.**  
2159, boul. St-Martin Est, Laval  
le vendredi 11 janvier 2002 de 14 à 17 h et le samedi 12 janvier de 9 à 11 h. Les funérailles auront lieu le samedi 12 janvier 2002 à 11 h en l'église St-Sylvain, 750, boul. St-Sylvain, Laval, suivies de l'inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.



**TREMBLAY, Frère Irénée, capucin**  
1916-2002

Le frère Irénée Tremblay, prêtre capucin, est décédé le 8 janvier 2002. La dépouille mortelle sera exposée à 13 h, le 10 janvier, à la Chapelle de la Réparation, au 3650 de la Rousselière, Montréal. Les funérailles auront lieu au même endroit le 11 janvier à 15 h.  
**Direction Alfred Dallaire inc.**

**TRUDEAU, Marguerite**  
1914-2001  
À Montréal, le 6 janvier 2002, à l'âge de 87 ans, est décédée à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, Mlle Marguerite Trudeau, fille de feu docteur Hector Trudeau et de feu Mme Juliette Lajoie Trudeau. Elle laisse dans le deuil ses sœurs et frère Françoise (Henry Richardson), Jacques (François Bigras) et Monique Trudeau ainsi que de nombreux neveux et nièces. La famille tient à remercier le docteur Barsauskas et le personnel du 1er ouest pour la gentillesse et les bons soins. Au lieu de fleurs des dons à la Fondation de l'Institut de gériatrie de Montréal, 4565 chemin Queen Mary, Montréal, H3W 1W5 ou Mission Jésuites, 25 rue Jarry Ouest, Montréal. La famille recevra les condoléances au:  
**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
3860 boul. Décarie, Montréal  
**www.urgelbourgje.com**  
Les funérailles auront lieu le vendredi 11 janvier, à 11 h, en l'église Notre-Dame-de-Grâce et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: jeudi de 14 à 19 h et vendredi à compter de 10 h.

**MOT MYSTÈRE**

L'ÉCRITURE - Un mot de 9 lettres

S I M R E P R T I M B R E C O  
 E D U T E X T E F F A C E R R  
 P E E A X R E R V I L O N A U  
 I R B P P E U I U C I N C Y E  
 T I A E R N E T O N N G R O T  
 R T L R I V C D A I E E I N C  
 E A L L M O E M E R A E E A A  
 P S Y E E I I L E C D M R M D  
 E E S A R H P G C N A E E R E  
 R M N A N O L E O I M R L E R  
 T A I S I E N R N O T E R I U  
 O R Y N E T O R T C P R U H E  
 I G T E E E M E R P H G A A N  
 R E B U R E A U A C I E I C E  
 E R E E T I A R T A B L E R T

- |         |          |            |         |
|---------|----------|------------|---------|
| ACCENT  | ENCRIER  | PERLE      | SATIRE  |
| AIGU    | EPITRE   | PERMIS     | SYLLABE |
| ALINEA  | ERREUR   | PHRASE     | TABLE   |
| APPEL   | ESSAI    | PIECE      | TAPER   |
| ARTICLE | ETUDE    | PLEIN      | TENEUR  |
| BUREAU  | EXPRIMER | POINT      | TEXTE   |
| CAHIER  | LIVRE    | RATURER    | TIMBRE  |
| CODE    | MAIN     | RAYER      | TIRET   |
| CONGE   | MINE     | REDACTEUR  | TRAITE  |
| CONTRAT | MOT      | REGLE      | TREMA   |
| CRAYON  | NOM      | RENVOI     |         |
| DELIE   | NOTER    | REPERTOIRE |         |
| EFFACER | PENCHEE  | RONDE      |         |
| EMARGER | PENSEE   | RUNE       |         |

Solution du dernier problème : **MERGUEZ**

10/01/2002

10840

**LA PHRASE SECRÈTE**

Thème: Proverbe français  
 Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

A	U	O	O	D	E	E	J	M	A	R	I	I
T	F	E	M	I	S	E	U	E	I	L	J	E
N	Q	T	R	S			D	U	F	A	L	E

Solution du dernier numéro : Un art qui a de la vie ne reproduit pas le passé; il le continue.

**MOTS CROISÉS**

www.hannequart.com

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

10 janvier 2002

06324

**HORIZONTALEMENT**

- Mentalement sain - Terme de scout.
- Réchapper à une catastrophe - Gueulante.
- Encore ! - Plus clément.
- Fille de Cadmos - Qui mène une vie exemplaire.
- Génie des eaux - Sonde.
- Émoussé - Céréale.
- Fait des ravages en Afrique - Livré pour de l'argent.
- Terminaison - Canadienne - Article.
- Fait bouger les cheveux - Romains - Plus mauvais.
- Indicateur de vitesse.
- Acide désoxyribonucléique - Animal domestique - À la fin.
- Bagatelles - Mollusques.

- Boisson - Maison provençale.
- Labiée à fleurs jaunes - Peut être fiscale.
- Rupture illégale d'un scellé - Gouvernement.
- Qui dépend d'autre chose - École.
- Plante grimpante - Platine.
- Anniversaire.
- Qui n'a pas subi de transformation - Inclémence.
- Nid de l'aigle - Environnement constitué par des objets coûteux - Symbole chimique.

**SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
E	P	I	G	O	N	E	V	A	S	E	
C	A	L	A	M	I	T	E	U	S	E	S
H	U	E	B	E	R	N	E	C	E	S	U
O	S	I	E	R	E	L	C	L	E		
P	E	T	R	I	S	S	A	G	E	R	
P	E	R	N	E	C	E	S	S	E		
E	S	A	E	R	I	E	N	I	L		
E	S	T	I	N	T	E	L				
A	C	T	I	O	N	N	A	I	R	E	S
C	R	O	Q	U	E	G	L	E	N	E	
R	E	U	R	S	E	L	C	I			
A	T	R	E	S	I	E	E	D	E	N	

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

**VERTICALEMENT**

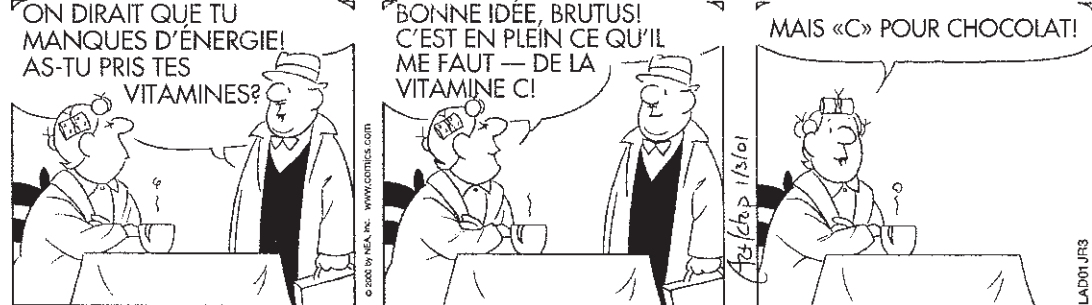
- Étalage de manières hardies - Conjonction.
- Pronom relatif - Abréviation chrétienne - Tendu avec force.
- Des ours - Naturel.
- Chiffres romains - Négation - Pas en état de travailler.

**LA PRESSE**

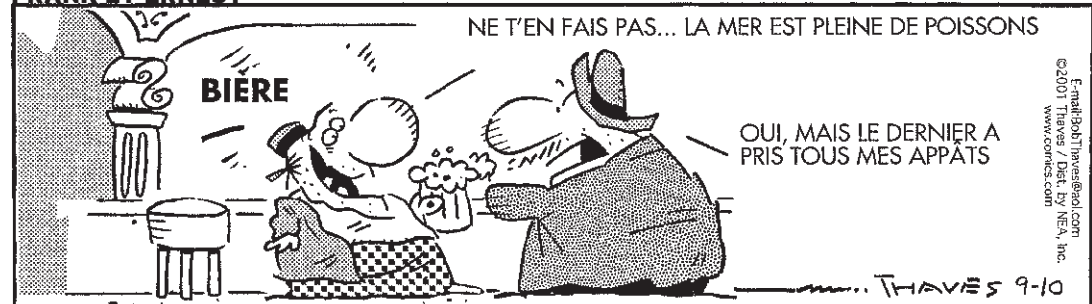
**BEN**



**LA DÉVEINE**



**FRANK ET ERNEST**



**PEANUTS**



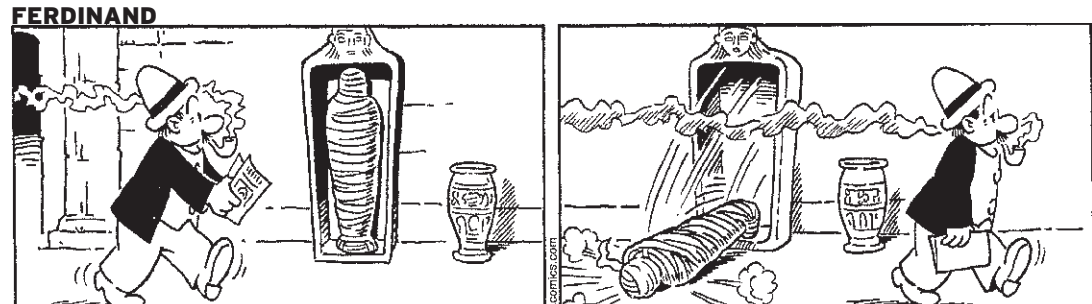
**PHILOMÈNE**



**GARFIELD**



**FERDINAND**



**LA CHAIR DISPARUE**

- 60 -

— Pour l'instant, le danger le plus immédiat, ce sont les flics. Et pour s'occuper des flics, tu es mieux de faire intervenir l'Institut.

Steel avait raison. C'était d'ailleurs ce qui était énervant, avec lui: il avait toujours raison.

— D'accord.

Hurt ouvrit le logiciel de courrier électronique et expédia un bref message. peine quelques mots.

Hurt. Assistance. Urgent.  
 Il adressa le message à une adresse en apparence anodine :  
 F@inst.aus

La réponse lui parvint au bout de deux minutes, sous la forme d'un numéro de téléphone à contacter dans le code régional 819.

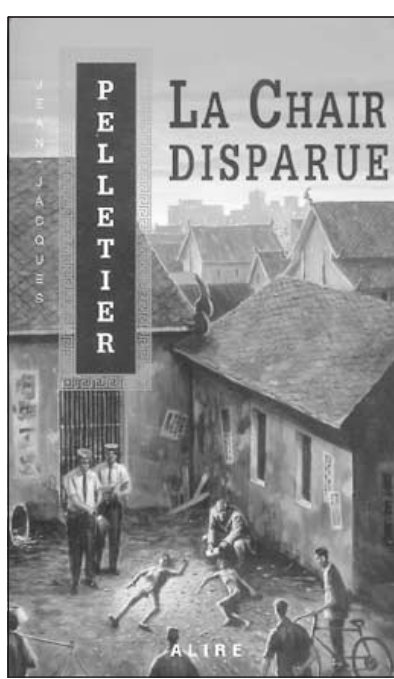
Il activa le logiciel de communication téléphonique qu'on lui avait remis pour les contacts en direct. Un système automatisé de codage à l'envoi et de décodage à l'arrivée rendait les conversations à peu près impossibles à intercepter.

Quelques instants plus tard, une voix féminine lui répondait. La directrice elle-même. Il ne l'avait rencontrée qu'une seule fois, lorsqu'elle lui avait offert de travailler pour elle. Ce n'était que récemment qu'il avait appris son nom.

Madame Dubreuil. C'était elle qui s'était occupée de sa réhabilitation, qui lui avait fait rencontrer Kim. Elle avait tout payé, puis elle lui avait offert du travail. «Pour services rendus». Plutôt que s'ennuyer dans une retraite précocée, il pourrait continuer à être utile tout en étant à l'abri des repréailles.

Pour retrouver la trace de Body Store, avait-elle expliqué, il fallait être patient et continuer à rassembler les informations. S'il le voulait, il serait responsable du secteur québécois. Il aurait accès à l'ensemble des rapports de police et il devrait y ajouter tout ce qui se publierait ou se diffuserait dans les médias.

Depuis, les chèques arrivaient régulièrement. Quant à son travail, il lui donnait non seulement



un sentiment d'appartenance mais aussi celui de travailler à sa propre libération.

Au début, il avait cru à une plaisanterie.

— Qu'est-ce qu'il peut bien y avoir d'important au Québec ? avait-il demandé.

— C'est l'endroit idéal pour installer une tête de pont vers les États-Unis, avait répliqué F, comme s'il s'agissait d'une évidence. Si les entreprises internationales l'ont réalisé, vous pouvez être certain que les groupes criminels s'en sont aperçus, eux aussi.

Hurt avait accepté.

Le travail était irrégulier. Quand une affaire survenait, il regroupait les informations disponibles à partir des différentes sources, publiques ou confidentielles, auxquelles il avait accès. Kim lui confiait aussi, à l'occasion, des tâches particulières. Au niveau opérationnel, c'était toujours à elle qu'il avait eu affaire.

— Je peux vous aider ? demanda madame Dubreuil.

Hurt lui expliqua ce qui se passait.

— Des indications que c'est lié à Body Store ?

— Rien pour l'instant. De leur part, je m'attendrais à quelque chose de plus direct.

— C'est aussi mon avis. Vous croyez qu'elle est en danger immédiat ?

— Je ne pense pas. Mais les flics vont sûrement lui payer une visite.

— Demain matin, contactez directement l'inspecteur-chef Lefebvre, de l'unité sur les crimes biologiques. Je vais l'informer que c'est à vous qu'il doit désormais transmettre toutes les informations reliées au trafic d'organes. Une fois votre statut établi, vous ne devriez pas avoir de difficulté à vous entendre avec lui.

— Vous êtes certaine que ce sera suffisant ?

— Normalement, oui. Mais si vous avez besoin d'autre chose, n'hésitez pas à me contacter. Je peux envoyer une équipe sur place pour vous venir en aide.

— Ce ne sera pas nécessaire.

**À SUIVRE**

**Les Éditions Alire Inc.**  
 www.alire.com

© 1998 Les Éditions Alire Inc. & Jean-Jacques Pelletier